

I Février 2010 | N°59 |

Agde

Le journal de la Ville



Actu

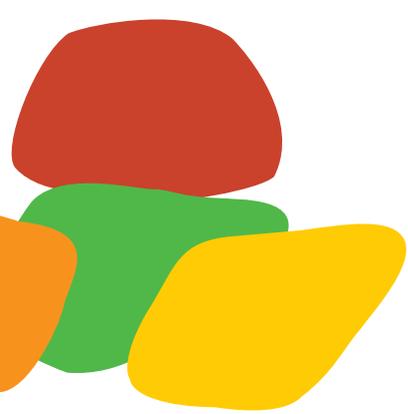
Interview
de Gilles D'Ettoire

Environnement

La semaine
du Développement Durable

Le Point sur...

Le commerce
en Cœur de Ville



LE JOURNAL D'AGDE
est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication
Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication
Catherine Maurel

Rédaction
Service Communication : Séverine Vrancken,
Catherine Maurel, Laurent Gheysens,
Joël Tron (article pages 27 à 36 et pages 38-39)
et Lyonnaise des Eaux (pages 18-19)

Graphisme, Studio a...
Tél. 04 67 01 00 94

Fabrication et impression
EUROPRINT
Tél. 04 67 74 12 03

Photos
Service Communication ; Les Eco-Maires
et le Groupement des Mousquetaires
(parcours de l'éco-habitat page 15) ;
Maud Balestibeau (fauteuil page 16) ;
Laurent Uroz (cliché en haut de la page 17) ;
Renaud Dupuy de la Grandrive (cliché en bas
de la page 17) et Lyonnaise des Eaux (pages 18-19)

Visuels
Services Techniques de la Ville (visuel
de la place de la Glacière page 5 et de l'Office
de Tourisme page 7, plan de l'extension du Golf
page 8) ; DDB Nouveau Monde et Colonel
Moutarde (logo des 40 ans du Cap page 6) ;
Laurent Gheysens (requalification des quais
du Cap page 6 ; tableaux du budget pages
23-24 ; affiche du Trophée de l'Ephèbe page 48) ;
Centre Hospitalier du Bassin de Thau (visuel
de la maison de retraite des Oliviers en haut
des pages 8-9) ; Cabinet d'études René Gascieu
(visuel en bas de la page 25) ; atelier Gandalf
(couverture et page 15 ; plan du Cœur de Ville
page 27) ; Les Barbeaux Truités (page 17) ;
MLI (affiche page 46)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 17 000 exemplaires
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2010
ISSN 1625-7634



SOMMAIRE

ACTU

P.3

- **Interview de Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde**
- **Vœux à la population : une année anniversaire tournée vers l'avenir**
- **Vœux aux acteurs du tourisme : un Office puissance 4 !**

ENVIRONNEMENT

P.15

- **La semaine du Développement Durable**
- **Télérelève et télégestion**

AMENAGEMENT

P.20

- **Habitat : une nouvelle vie pour l'Hôtel Rigal**
- **Achille Irailles : hommage au fondateur de l'escalier de la Grande Conque**

FINANCES PUBLIQUES

P.23

- **Budget 2010 : maîtrise et développement**

LE POINT SUR...

P.27

- **Le commerce en Cœur de Ville : un héritage d'avenir**

CULTURE

P.37

- **Marc Sauer, du patrimoine à l'écriture...**

RENCONTRE AVEC

P.38

- **André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports**

DU CONSEIL

P.40

- **Séance du 10 décembre 2009**

LIBRE EXPRESSION

P.42

RETROSPECTIVE

P.43

BLOC-NOTES

P.47

INTERVIEW DE GILLES D'ETTORE

Député-Maire d'Agde

Comme chaque année, nous avons rencontré le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire, afin qu'il nous présente les projets que la Municipalité qu'il dirige compte mettre en œuvre durant les prochains mois. Développement touristique, requalification du Cœur de Ville, intercommunalité, amélioration de la qualité de vie, nous avons abordé avec lui tous les sujets qui vont venir marquer l'année à venir...

En 2009, vous avez mis en œuvre un véritable plan de relance local pour soutenir l'activité économique. Qu'en est-il pour 2010 ?

GILLES D'ETTORE : Un territoire comme le nôtre, qui a comme ressources économiques principales son activité touristique et le travail de ses artisans, a besoin plus qu'un autre en période de crise de l'appui de la puissance publique et de sa capacité d'initiative. Naturellement, les investissements importants que nous allons continuer à engager sont rendus possible grâce à notre capacité d'autofinancement, qui a doublé ces dernières années, en particulier du fait de la maîtrise, opérée par l'administration, de ses frais de fonctionnement. Ainsi, les frais de personnel, avec une stabilité des effectifs, ne vont évoluer en 2010 que de 2,2 %, ce qui correspond à l'évolution de carrière des agents et à l'accroissement du point d'indice décidé au niveau national.

Quant à l'endettement de la ville, il restera en 2010 inférieur à ce qu'il était en 2001 au moment du changement de municipalité, ce qui, chacun pourra le constater, constitue un réel motif de satisfaction alors que nous faisons face à une période de crise, en maintenant un fort niveau d'investissement.

Justement en 2010, à quel niveau se situera l'investissement ?

GDE : A un niveau exceptionnel, notamment si l'on prend en compte l'ensemble des investissements réalisés directement par la collectivité, ou indirectement grâce à son action auprès de porteurs de projets.



Ainsi la Ville engagera 15 millions d'euros sur des projets structurants en 2010, auxquels s'ajouteront les 10 millions d'euros d'investissement que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée réalisera sur Agde cette année et les 18 millions d'euros mobilisés pour la construction des trois maisons de retraite, pour lesquelles j'ai obtenu toutes les autorisations grâce à l'exercice de mon mandat de député.

En tout, ce sont donc pas moins de 45 millions d'euros qui seront consacrés au développement de notre cité et à la dynamisation de sa vie économique.

Le développement économique et social de notre cité passe en premier lieu par le renforcement de son attractivité économique. Quelle est votre priorité en la matière ?

GDE : Le défi majeur que nous avons à relever tient au nécessaire réenracinement de notre territoire dans son espace géographique, fort

d'un patrimoine historique et naturel ainsi que d'un terroir particulièrement exceptionnels.

J'ai, dans cette perspective, ouvert ces derniers mois un débat portant sur le périmètre de notre intercommunalité. Ce débat a permis de poser les premières pierres d'un édifice dont la construction paraît déterminante si l'on veut donner plus de lisibilité, et une lisibilité plus qualitative, à notre offre touristique. Je crois en effet qu'à l'avenir, si l'on sait s'organiser pour mutualiser nos atouts, dans le cadre de ce triangle d'or que constitue le territoire situé entre Agde, Pézenas et Sète, et où se situe ce trésor écologique que représente la lagune de Thau, je crois en effet qu'on parlera de notre territoire comme l'on peut parler aujourd'hui du bassin d'Arcachon, c'est-à-dire avec une lisibilité globale, porteuse d'une attractivité renforcée, notamment en période autre qu'estivale.

Un plan de relance de 45 millions d'euros

Dans cette logique de réaffirmation de notre identité, vous avez fait de la réhabilitation du centre ville un axe majeur de votre action. Il n'en reste pas moins que, malgré des avancées évidentes, nombre de nos concitoyens trouve que les choses n'avancent pas assez vite. Qu'en est-il réellement ?

GDE : J'ai toujours pensé que le Cœur de Ville devait être considéré, pour notre cité, non plus comme une charge, mais comme un atout pour son développement. Depuis plusieurs années, des actions importantes ont été engagées comme, entre autres, la libération des quais de la Marine, qui a permis de requalifier et de redonner vie à un quartier à la dérive. L'installation de la nouvelle Ecole de Musique a elle aussi rencontré le succès puisque désormais, ce sont près de 400 élèves qui la fréquentent et contribuent ainsi à animer le centre historique. D'ailleurs, les événements que nous organisons tout au long de l'été, notamment ceux qui se déroulent sur la scène flottante, attirent un public de plus en plus nombreux et bénéficient désormais d'un véritable rayonnement régional.

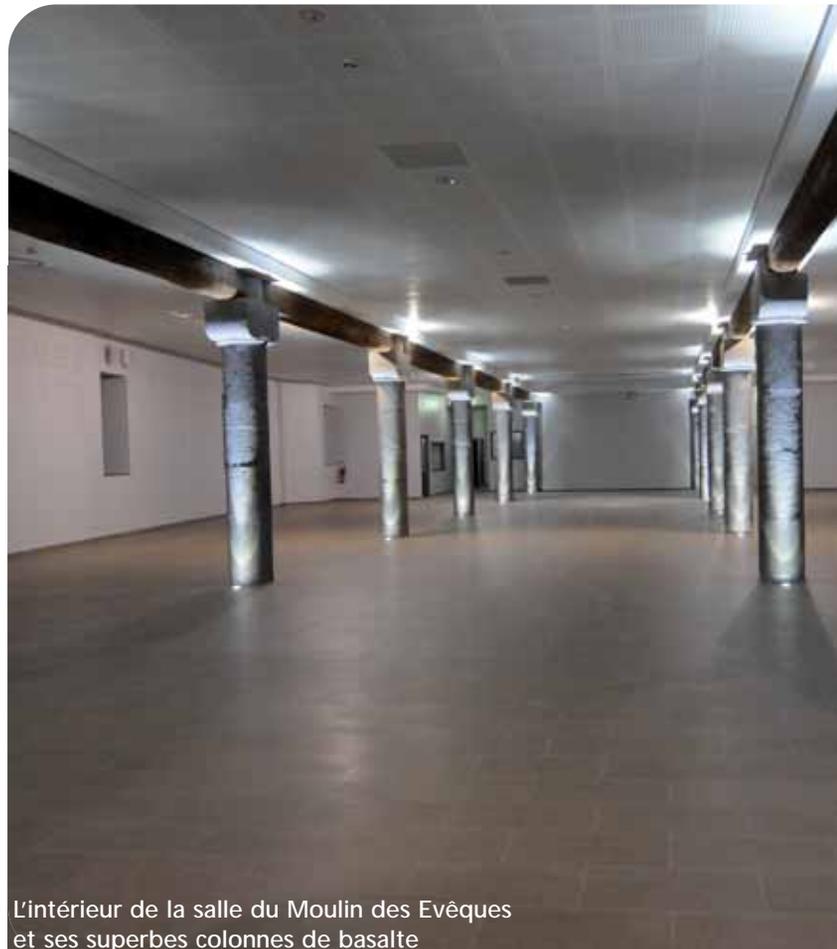
Enfin, vous avez pu constater, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population, et bien que les travaux ne soient pas achevés, combien l'aménagement du Moulin des Evêques était réussi et contribuait à la requalification de l'espace environnant situé à l'entrée du Cœur de Ville.

Votre projet phare pour les années à venir, dont le chantier débutera à la fin de celle-ci, concerne l'aménagement d'un Office de Tourisme dans le bâtiment de l'ancienne perception.

Qu'attendez-vous précisément de cette réalisation ?

GDE : Entendons-nous bien, il ne s'agira ici pas simplement d'ouvrir un guichet d'accueil sur un site plus aisément accessible et d'une plus grande visibilité, mais de favoriser une véritable dynamique touristique en Cœur de Ville à partir d'un établissement qui rayonnera sur l'ensemble du quartier. C'est en effet l'intégralité de l'îlot urbain, composé par l'ancienne Trésorerie, la salle Molière et leurs cours communes, qui va être rénové.

L'Office de Tourisme comportera un hall principal sur deux niveaux éclairés par des vitraux du château Laurens, des bureaux en étages ainsi qu'une galerie du patrimoine, lieu d'interprétation du patrimoine architectural agathois. Quant à la cour, libérée des sanitaires qui y avaient été construits, elle accueillera un espace scénique avec des gradins d'une centaine de places et permettra l'accès aux remparts datant des 14^{ème} et 16^{ème} siècles, sur un linéaire de plus de 60 mètres. Enfin, les espaces situés du côté de la place Molière seront dédiés au Site des Métiers d'Art. C'est donc, avec ce nouvel équipement, un véritable moteur que nous allons donner au développement touristique en Cœur de Ville.



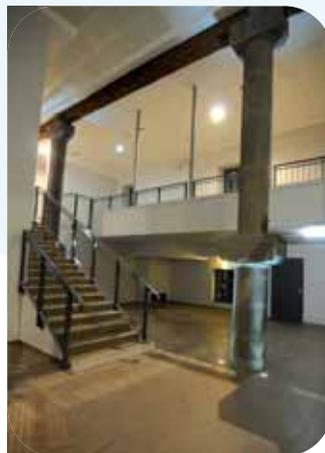
L'intérieur de la salle du Moulin des Evêques et ses superbes colonnes de basalte



Une fontaine sèche va être aménagée sur la place de la Glacière

Cette opération sera précédée cette année par une initiative importante en termes de redynamisation : l'installation d'appontements en amont et en aval des terrasses flottantes des quais de la Marine. Cette réalisation permettra aux nombreux bateaux en provenance du Cap ou du Canal du Midi de s'arrêter en Cœur de Ville, créant par là même de nouveaux flux de visiteurs pour ce quartier.

170 Logements Renoves en COEUR DE VILLE



Concernant la requalification du bâti en Cœur de Ville, quel bilan pouvez-vous tirer des opérations conduites ces dernières années ?

GDE : Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, nous avons réhabilité 156 logements en 5 ans, ce qui représente 2,8 millions d'euros d'investissements dont 600 000 financés par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

S'agissant du Programme de Restauration Immobilière, deux opérations viennent de s'achever : celle visant à restaurer l'ancien Hôtel Barrier à proximité de la Glacière et une deuxième qui portait sur un immeuble de la Promenade. Au-delà du caractère patrimonial de ces opérations, celles-ci ont permis de mettre sur le marché locatif dix logements entièrement rénovés pour un total de 600 mètres carrés habitables et deux millions d'investissements.

Deux autres opérations significatives vont être engagées rue Terrisse, sur un ensemble immobilier visant à mettre sur le marché 14 logements supplémentaires.

Ces travaux engagés par la SEBLI sont prolongés par l'intervention d'autres opérateurs comme c'est actuellement le cas sur l'ancien Hôtel des Arcades rue Louis Bages. Par ailleurs, la Ville a fait le choix d'accompagner ces opérations, dans le cadre de ses propres engagements budgétaires, en rénovant un certain nombre d'espaces publics. En 2009, la place Conesa a été réaménagée et en 2010, ce sera au tour de l'îlot Molière et de la place de la Glacière de faire l'objet de travaux importants. Concernant la place de la Glacière, son réaménagement fera suite à la réhabilitation effectuée en 2009 de la Glacière proprement dite ainsi que de l'Hôtel Barrier. Le tout permettant de consolider le positionnement culturel du Cœur de Ville.

Enfin, une action en profondeur a été initiée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée pour l'installation de nouveaux artisans d'art sur les axes prioritairement choisis à cet effet, à savoir les rues Jean Roger, de l'Amour, Chassefière, Bages et Muratet.

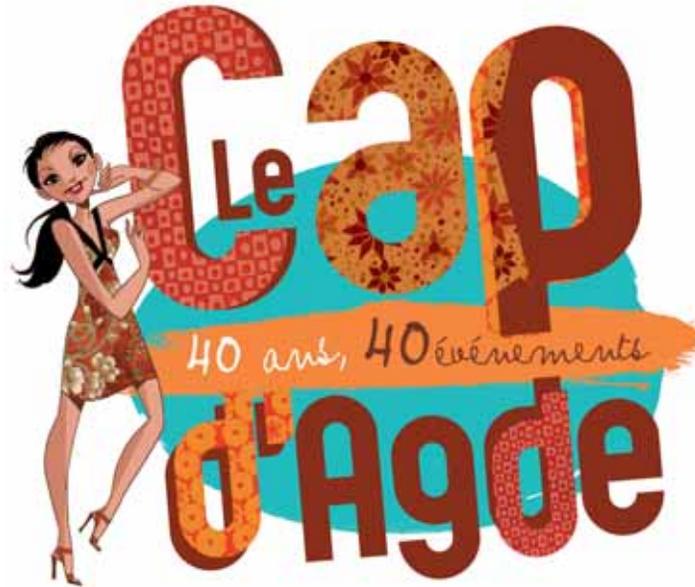
La requalification des quais du Centre-Port va débuter cette année

En 2010, nous allons fêter les 40 ans du Cap d'Agde. Dans quel état d'esprit abordez-vous cet anniversaire ?

GDE : Ce sera l'occasion pour l'ensemble des Agathois de commémorer cette histoire commune, mais aussi de nous projeter vers l'avenir, en présentant de nouveaux projets, dont la réalisation tout au long du mandat à venir, va permettre d'offrir un visage embelli à notre station.

La requalification des quais du Centre-Port, qui va débuter cette année, est significative de cette belle ambition. Ce site représente en effet la vitrine de notre destination et c'est une large part de notre image qui se joue là. Eu égard à l'importance des enjeux, un Comité de pilotage a été mis en place afin d'impliquer les professionnels et les résidents directement concernés par les travaux à venir. Durant le premier semestre, nous ferons le choix de l'Architecte Urbaniste qui conduira les opérations de requalification des quais, celles-ci devant démarrer, pour une première phase, fin octobre 2010, l'ensemble de l'investissement étant évalué à hauteur de 8 millions d'euros.

Cette année, nous allons démarrer avec la suppression du parking de l'ancienne Douane, qui va permettre l'aménagement d'un grand espace public dans la continuité de la place du Barbecue, et en lien avec les quais proprement dits. Nous allons ainsi créer un véritable "cœur de station", susceptible d'accueillir tout au long de l'année de nom-



breuses animations et des manifestations culturelles ou festives d'envergure.

La réhabilitation des quais Di Dominico et Jean Miquel dès l'automne, va permettre l'agrandissement du passage piétonnier et la reconfiguration des terrasses selon une chartre que nous allons élaborer en partenariat avec les professionnels.

Parallèlement, nous allons procéder à la reconfiguration du bassin 5, afin de permettre l'accueil de bateaux de grande plaisance et d'assurer la libération d'un espace navigable le long du quai Jean Miquel, espace sur lequel

Afin de ne pas gêner l'activité saisonnière commerciale et touristique de la station, l'aménagement des quais se fera en six tranches, comme suit :

• **Tranche ferme :**

Quais Di Dominico et Jean Miquel, Place de l'Ancienne Douane et places attenantes

• **Tranche conditionnelle 1 :**

Quai Beaupré et places attenantes

• **Tranche conditionnelle 2 :**

Quai Trinquette et places attenantes

• **Tranche conditionnelle 3 :**

Quais Trirème et Phéniciens et places attenantes

• **Tranche conditionnelle 4 :**

Voies attenantes jusqu'à la passerelle du Palais des Congrès (passerelle comprise)

• **Tranche conditionnelle 5 :**

Voies attenantes restantes





Le futur Office de Tourisme du Cœur de Ville mettra à l'honneur le mobilier et les vitraux du château Laurens et sera doté d'une mezzanine et d'une cour intérieure équipée de gradins



pourront être organisées diverses animations nautiques. Par ailleurs, nous allons engager une opération pluriannuelle de réaménagement et d'embellissement des espaces extérieurs du Palais des Congrès. C'est une montée en gamme des espaces publics de notre destination que nous souhaitons ainsi accomplir. Elle correspond à notre stratégie, qui tend à renforcer le positionnement du Cap d'Agde sur les marchés internationaux, en faisant évoluer son offre touristique vers de nouvelles clientèles.

D'autres projets d'envergure, de nature à favoriser la montée en gamme de notre offre touristique, sont programmés. Il s'agit de l'extension du Golf du Cap d'Agde et du réaménagement de l'Île des Loisirs. Où en êtes-vous de leur mise en œuvre ?

GDE : L'extension du Golf du Cap d'Agde s'inscrit pleinement dans cette stratégie en contribuant à affirmer la vocation internationale de la station. Cet agrandissement va permettre la création d'un second parcours sur le site du Petit Pioch ainsi qu'à l'ouest de la colline Saint-Martin.

Outre le développement du Golf, c'est la question de l'aspect paysager de l'entrée de la station qui va être abordée, dans un esprit de valorisation de notre patrimoine naturel. Une consultation vient d'être lancée. Elle devrait nous autoriser à démarrer les travaux d'aménagement d'ici la fin de l'année, pour une livraison courant 2012.

En ce qui concerne le futur aménagement de l'Île des Loisirs, nous travaillons actuellement avec Atout France, l'agence de l'Etat compétente en matière d'ingénierie touristique, à la définition des conditions de faisabilité d'un projet qui permettrait l'implantation d'établissements et d'équipements de prestige sur le site, tout en maintenant à proximité, un certain nombre d'activités de loisirs, elles aussi reconsidérées dans le cadre d'une démarche qualitative.



Une proposition d'aménagement de la place du Palais des Congrès

Trois maisons de retraite pour une bonne prise en charge de la dépendance

Si le développement économique est au cœur de vos préoccupations, l'amélioration de la qualité de vie des Agathois constitue l'un des objectifs essentiels de votre action. C'est notamment le cas en matière de prise en charge de la dépendance, question à laquelle vous apportez aujourd'hui une réponse structurelle.

GDE : En effet, la question du vieillissement et des problèmes de dépendance qui en découlent nous imposent de mobiliser toutes les énergies afin de multiplier les solutions, notamment d'accueil dans des établissements spécialisés.

Aujourd'hui, et c'est le fruit du travail accompli tout au long de l'année avec nos différents partenaires, grâce à l'action notamment de notre Conseiller Général auprès du Département et à celle que j'ai pu conduire en ma qualité de Député de l'Hérault et de Président du Centre Hospitalier du Bassin de Thau, trois projets de maisons de retraite vont aboutir sur notre territoire : un projet public visant à reconstruire, sur son ancien site, la maison de retraite des Oliviers. Porté par le Centre Hospitalier du Bassin de Thau, ce projet va permettre de créer 65 lits à proximité immédiate du Cœur de Ville. Le permis de démolir de l'ancienne structure ayant été accordé, la démolition sera effective à partir de l'été 2010. Puis la phase de reconstruction sera engagée à partir de novembre, pour une livraison de l'équipement avant la saison 2012.



La nouvelle maison de retraite des Oliviers va être reconstruite sur son site initial et dotée d'un jardin ouvert à tous les Agathois

Un projet mutualiste, porté par la Mutuelle du Bien Vieillir, ayant elle-même confié la maîtrise d'ouvrage à Hérault Habitat, va être réalisé aux Cayrets. Cette structure permettra d'accueillir 65 résidents et ainsi de doter ce quartier d'un équipement structurant et de nature à équilibrer son aménagement. Cette opération devrait débuter au cours du premier semestre 2010, pour être livrée avant la fin de l'année 2011.

Enfin, un projet privé sera mis en œuvre sur le périmètre de la ZAC du Capiscol, les travaux devant débuter au printemps. Cette nouvelle structure sera opérationnelle à l'automne 2011.

Avec ces trois établissements qui vont progressivement ouvrir leurs portes avant la fin du premier trimestre 2012, ce ne sont pas moins de 200 lits qui seront proposés aux Agathois qui ne bénéficient plus, depuis la fermeture de la maison de retraite des Oliviers, de solutions locales de prise en charge pour leurs aînés. Cela représente un investissement considérable puisque ce sont environ 18 millions d'euros qui vont être dépensés pour la construction des bâtiments et l'aménagement des espaces attenants, ce qui constituera une manne non négligeable pour les entreprises de travaux publics. Enfin, et ce n'est pas le moins important, ce sont 100 emplois qui vont être directement créés ce qui, vous en conviendrez, constitue une excellente nouvelle dans un contexte économique difficile.



Le projet d'extension du Golf du Cap d'Agde porte sur 24 hectares et permettra la création d'un nouveau parcours 9 trous

-  Périètre d'étude
-  Propriété Commune
-  Propriété Etat
-  Propriété Privée
-  Zone de jeux du Golf
-  Circulation piétonne tout public



Un meilleur équilibre aux Cayrets entre habitat collectif et résidences individuelles

L'une de ces maisons de retraite sera, comme vous l'évoquiez à l'instant, aménagée au cœur du quartier des Cayrets. Ce qui nous amène à revenir sur la mise en œuvre des dispositions que vous avez prises afin d'assurer un développement harmonieux de ce quartier ?

GDE : Dès l'année dernière, j'ai évoqué la nécessité, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, de modifier les règles d'occupation des sols qui s'appliquaient jusque là afin d'autoriser un meilleur équilibre entre habitat collectif et résidence individuelle. C'est ainsi toute la partie ouest du secteur, qui sera dédensifiée grâce à l'aménagement d'un habitat diffus. Par ailleurs, nous allons continuer à aménager et à embellir les espaces publics avec la création de quatre squares dont trois seront réalisés cette année rue Pierre Lattes, rue Louis Rumeau et rue du Docteur Van Cao. Parallèlement, les rues Jacques Chaban-Delmas, Louis Vallière, Pierre Lattes et de Jade ainsi que le chemin des Cayrets font faire l'objet de travaux d'embellissement et de sécurisation.

En matière de voirie, et je tiens à cet égard à saluer le rôle du Conseiller Général, c'est une réalisation très attendue par l'ensemble des Agathois qui va aboutir, puisque nous allons achever l'aménagement de la route de Rochelongue, dans sa partie la plus urbaine située entre le boulevard Maurice Pacull et le boulevard Georges Pompidou. Cet axe, qui est devenu l'un des plus fréquentés de notre territoire communal, va désormais pouvoir accueillir, en toute sécurité, piétons et cyclistes. Il va être embelli grâce à la création d'espaces verts, correspondant à la mise en œuvre du plan paysager qui a été élaboré à cet effet. En matière de sécurisation du site, il est à noter la mise en place de l'éclairage public, l'aménagement des abords du cimetière avec notamment la création de places de stationnement et la sécurisation du carrefour constitué avec la rue Marcellin Albert.

Ce sont, au global, 1,8 million d'euros qui a été investi sur le site, les travaux devant être achevés dès le mois de mars 2010.

Enfin, nous allons procéder à l'extension du cimetière, avec comme exigence première de redonner à ce lieu de recueillement toute son intimité. Ce qui nécessitera la végétalisation du site, en particulier sur son pourtour où sera constitué un écran de verdure.

En conclusion, pouvez-vous résumer en quelques phrases la stratégie que vous allez mettre en œuvre en 2010, afin d'assurer un développement harmonieux de notre territoire ?

GDE : Développement économique, réhabilitation du Cœur de Ville, modernisation des infrastructures du Cap d'Agde, réponse structurelle à la problématique de la dépendance, valorisation du quartier des Cayrets, voilà ce que seront en 2010 les priorités définies par la Municipalité.

D'autres opérations, non évoquées ici, sont en cours d'élaboration, je pense en particulier au travail de réflexion accompli au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à propos de l'aménagement futur du site de la Méditerranéenne, aménagement qui devrait permettre, outre le développement d'activités économiques à forte valeur ajoutée, la mise en place d'une véritable articulation entre le Canal du Midi et le Cœur de Ville.

Toutefois, ce qui constituera de toute évidence l'événement majeur des mois à venir, c'est l'inauguration du Centre Aquatique des Champs Blancs. Un équipement qui répondra aux attentes des Agathois de toutes générations, tout en contribuant à la valorisation de notre destination. C'est un bon résumé du défi permanent que nous devons relever : œuvrer à l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens en assurant parallèlement le développement touristique de notre territoire.

En Cœur de Ville, le patio de l'Ephèbe, opération de réhabilitation immobilière menée en desfiscalisation par un privé, a permis la création de 16 appartements de qualité, avec ascenseur et patio intérieur



VOEUX à LA POPULATION

Une année anniversaire tournée vers l'avenir

C'est dans la nouvelle salle municipale du Moulin des Evêques, un "bâtiment rempli du passé glorieux de notre cité et qui connaît aujourd'hui une véritable renaissance" que le Député-Maire Gilles D'Ettoire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux Agathois le 28 janvier dernier. Ces derniers, toujours fidèles à ce premier rendez-vous de l'année, étaient venus fort nombreux - plus d'un millier - découvrir l'une des dernières réalisations municipales menées à bien en Cœur de Ville.

Plusieurs personnalités de la région avaient également répondu présentes à l'invitation de la Ville, le nouveau Sous-Préfet de Béziers, Philippe Chopin, qui a présenté ses vœux au nom de l'Etat, ainsi que plusieurs élus de Béziers et Sète.

Un rendez-vous qui a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur 10 personnalités parmi les pionniers de la station, qui fêtent aujourd'hui ses 40 ans.

2010, année des 40 ans du Cap d'Agde

Comme l'a expliqué Gilles D'Ettoire, "l'année 2010 va marquer un tournant dans notre histoire puisque nous célébrerons les 40 ans du Cap d'Agde". Et à événement exceptionnel, calendrier exceptionnel, c'est pourquoi cette année anniversaire sera célébrée au travers de

40 événements, avec en point d'orgue "une soirée commémorative le 30 juillet quai Saint-Martin, où fut construite la première résidence, dénommée "La Maison du port". Parmi la liste des manifestations proposées, on trouve également une quinzaine de nouveautés, dont une exposition d'art contemporain sur les quais du Centre-Port au printemps, une expo photos retraçant l'histoire du Cap d'Agde au Moulin des Evêques de juin à septembre ou encore le lancement d'opérations nouvelles comme "Vino Cap" et "Bouger-Lire à la plage", un trophée de joutes spécial 40 ans, un Master de Pétanque et le retour des OFNIS, qui aura lieu le 15 août... au Grau d'Agde !



ANNIVERSAIRE ET PROJETS...

S'il convenait de célébrer dignement cet anniversaire tout au long de l'année, celle-ci sera aussi marquée par le lancement de nouveaux grands projets sur l'Archipel.

A commencer par la réalisation de trois maisons de retraite en Cœur de Ville, aux Cayrets et au Capiscol, un dossier très attendu car "il n'y a aujourd'hui plus aucune place disponible sur Agde", a expliqué le Député-Maire. Le tout représente un investissement de 18 millions d'euros pour une capacité de 200 lits et générera 100 nouveaux emplois.

En matière de développement touristique, trois grands projets vont également être lancés cette année. Ils correspondent à autant d'orientations que s'est donnée l'équipe municipale



pour bâtir la destination du 21^{ème} siècle. Trois objectifs qui vont être déclinés comme suit :

- *Une identité renforcée avec la création d'une véritable porte d'entrée touristique en Cœur de Ville grâce à l'aménagement d'un nouvel Office de Tourisme dans l'ancienne Trésorerie.*
- *La modernisation de nos infrastructures avec la réhabilitation des quais du Centre-Port. Un chantier d'envergure, qui nécessitera plusieurs années puisqu'il se fera "hors période estivale afin de ne pas perturber le bon déroulement de la saison".*
- *La montée en gamme de nos prestations avec l'extension du Golf du Cap d'Agde, qui "permettra d'offrir à la fois un nouveau parcours et une entrée plus verte en arrivant sur la station".*

> 40 ans, 40 événements <

- 28 janvier : Vœux à la population
Hommage à 10 pionniers du Cap d'Agde
- 13 mars : "Trophée de l'Ephèbe"
Championnat d'Europe de kick boxing Wako Pro
- 28 mars : Raid de l'Archipel
- Avril-mai : Exposition d'art contemporain sur les quais du Centre-Port
- 15-18 avril : Festival de l'Humour (Timsit • Duo des Non • L'empiafée • Villanova)
- 18 avril-2 mai : Les Arts dans la rue
- 23 avril : Retour de l'Ephèbe après sa restauration, pour les 25 ans du Musée
- 8-9 mai : Les Floralties
- 13-16 mai : Régate des plaisanciers "40 ans du Cap d'Agde"
- 23 mai : Pentecôteaucap
- 22-24 mai : Rencontres de sculpture sur sable sur le thème du Cap d'Agde
- 29-30 mai : "Agde au fil du temps" (avec un tableau consacré au Cap)
- 5-6 juin : Fête du Nautisme
- 15 juin-15 septembre : Exposition "Le Cap d'Agde, 40 ans en images" au Moulin des Evêques
- 19 juin : Fête du CIT lors du lancement de la OUATT
- 17-21 juin : Festival "Les Hérault du Cinéma"
- 19-20 juin : "Vino Cap" (1^{ère} édition)
- 20-21 juin : Fête de la musique "40 ans en chansons"
- 27 juin : Solex Cap
- 2-4 juillet : "Les 3 jours du Golf" avec la présentation du nouveau parcours
- 3-4 juillet : Cap Laser
- 5 juillet-27 août : "Bouger-Lire à la Plage"
- 10-14 juillet : Festival de feux d'artifice
- 15 juillet-26 août : Son et Lumière "spécial Cap d'Agde"
- 24 juillet : Joutes "Trophée des 40 ans"
- 30 juillet : Soirée officielle de commémoration des "40 ans du Cap d'Agde" - quai Saint-Martin
- Juillet : Journée Portes-Ouvertes au sentier sous-marin
- 6 août : Embrasement de Brescou
- 7-8 août : Compétition de Beach Soccer
- 15 août : Le retour des OFNIS au Grau d'Agde
- 18-19 août : Master de Pétanque
- 28 août-5 septembre : "Brescouudos Bike Week"
- 11-12 septembre : Grande Braderie
- 17-19 septembre : Tournoi Pro-Am
- 18-19 septembre : Journées du Patrimoine (Visite guidée du Cap • Colloque)
- 24-26 septembre : Festival "Les Hérault de la Télé"
- 24-30 octobre : National Tennis Cup
- 28 oct.-1^{er} novembre : Salon Nautique d'Automne
- 29 oct.-1^{er} novembre : Sélective Inter Ligue d'Automne Optimist
- 31 décembre : Dernier bain de l'année

Hommage à 10 pionniers du Cap

Le Député-Maire ne pouvait lancer officiellement l'année anniversaire des 40 ans du Cap sans une pensée pour celles et ceux qui furent les pionniers de la station et en ont fait ce qu'elle est aujourd'hui : la première station touristique d'Europe en termes de nuitées. C'est ainsi que 10 d'entre eux ont été mis à l'honneur à l'occasion de cette cérémonie : Jean-Pierre Ponghellini, René Cabanes, Jacqueline Barrière, Roger Frey, Thierry Vidal, Georges Millares, Sam Bouadana, Jacky Bonniet, Paul Pubill et Henri Bérail, qui ont été salués tour à tour par Gilles D'Ettore avant de recevoir un Ephèbe d'Agde. La soirée s'est achevée en musique, avec le Gead Mulheran Quartet, autour d'un apéritif convivial.



Petits Portraits

DE GRANDES FIGURES CAPAGATHOISES

Jean-Pierre Ponghellini

Originaire de la Nièvre, Jean-Pierre Ponghellini est arrivé au Cap d'Agde en 1975, recruté par Jean Miquel, alors directeur de la SEBLI. Au sein de la société, il s'occupe des animations de la station jusqu'en 1986, année où, suite au décès de Miquel, le service Animation se voit basculé à l'Office de Tourisme.

Pour résumer l'activisme et l'esprit d'imagination dont a su faire preuve Jean-Pierre, il suffit de citer quelques événements à l'origine desquels il fut comme la paëlla géante (11 000 repas servis chauds !), préparée par Raphaël Van Twenbecke, au domaine St Martin ; la course des OFNIS, créée avec Gérard Denestèbe à la SEBLI ; la spéciale Rallye de l'Atlas qui se déroula sur les terrains du futur golf, imaginée avec Gérard Denestèbe et André Boudou ; les soirées internationales d'accueil (la première eut lieu en 1976), qui se déroulaient Place de l'Arbre, puis à la Clape ; le corso sur les quais du Centre-Port ; le vrai "Intervilles", avec Guy Lux et Léon Zitronne, aux Arènes du Cap d'Agde ; les nuits fantastiques du loto sur le Mail de Rochelongue ; l'inauguration de la piscine de Port Ambonne avec David Hamilton ; Pentecôteaucap...



Thierry Vidal

Ce fils de restaurateurs parisiens a commencé à travailler avec ses parents dès l'âge de 15 ans. Arrivé au Cap d'Agde en 1971, il participe avec eux à la création de "l'Agathé Tyché" établissement situé sur les quais, que Thierry exploite jusqu'en 1987. Après s'être exilé de 1987 à 1994, à St Chinian, toujours pour exploiter un Bar-Restaurant, il revient au Cap d'Agde et achète "La Madragde", qu'il exploite toujours. Depuis, il a ouvert un bar, "Le bistrot de la Madragde", qui est devenu le point de ralliement durant la saison de nombreux Capagathois.



Roger Frey

Né à Lamalou les Bains, Roger Frey est élevé à Montpellier. Il va au Collège des Jésuites, où il côtoie Philippe et Pierre Leroy-Beaulieu.

A 18 ans, désireux de faire du théâtre, il monte à Paris et s'inscrit au cours Simon. Il travaille en même temps à l'Institut Français de l'Opinion Publique et devient alors sondeur d'opinions ! C'est à cette époque qu'il devient journaliste et animateur au Golf Drouot, ami des stars et vedettes de l'époque (Johnny, Sheila, Vartan,

Mitchell...) Pris d'une envie de soleil, il démissionne pourtant de son travail et part s'installer à Antibes avec femme et enfant. Son ami d'enfance, Jean Sernin, lui propose alors d'effectuer un remplacement sur Montpellier. Il s'occupe ainsi des informations générales de Montpellier et est détaché dans un premier temps à la Grande Motte. C'est à cette époque-là que Midi Libre rachète le journal Hérault Tribune créé par Gérard Denestèbe. C'est ainsi que Roger est amené à venir au Cap d'Agde en juin 1977. Il s'occupe de Hérault Tribune (dont les bureaux sont situés au dessus de "La Tartane") et de l'antenne locale de Midi Libre situé place de l'Arbre, et ce jusqu'en 1995. Depuis, cet heureux retraité se consacre à son blog, "Les mots du sable".



René Cabanes

Ce Viassois est, jeune Normalien, nommé en 1955 au Cap d'Agde. La classe au Cap est une classe unique de 25 enfants, installée au domaine de la Clape, dans une salle à manger transformée en salle de classe. René Cabanes en sera le seul enseignant et directeur durant 19 ans !

En 1974, une deuxième classe est créée - il en existe dix aujourd'hui. Après la classe, René s'occupe aussi des enfants en difficultés physiques ou psychiques. Grand sportif, il a joué au football de 1960 à 1963 au Racing Club Agathois, puis au Tennis chez Barthès, chez qui il a enseigné durant 20 ans (de 1978 à 1998) tous les mercredis et samedis, ainsi que toutes les vacances scolaires.

En 1989, il est fait chevalier dans l'ordre des palmes académiques et en 1993, il reçoit la médaille de la Ville.



Jacqueline Barrière

S'il y avait un qualificatif pour définir Jacqueline Barrière, ce serait sa gentillesse et sa générosité, qui sont légendaires et toujours sans limites ! Celle dont la vocation est née à l'âge de 7 ans (elle allait alors aux Petits frères des pauvres avec ses grands-parents), est arrivée au Cap d'Agde en 1972 avec mari et enfant. Elle s'implique immédiatement au sein de la Croix Rouge locale, avec laquelle elle participe aux Jeux Méditerranéens. Suite à l'accident vasculaire cérébral dont est victime son mari, elle s'investit au Conseil d'Administration de l'hôpital afin d'aider à l'amélioration des conditions des malades.

Son engagement auprès des autres se décuple et elle arpente alors les maisons de retraite, rendant visite aux personnes âgées et aux malades qu'elle reconforte et qu'elle aide à surmonter leur douleur... Elle s'occupe des plus démunis pour leur procurer vivres et vêtements.

Jacqueline fait aussi partie de la pastorale et de l'équipe de Saint-Vincent de Paul à l'église, où elle s'occupe des baptêmes, des mariages et des enterrements, et est aujourd'hui encore vice-présidente de la Croix Rouge sur notre commune. Son exutoire et son antidote : l'atelier chanson de l'Age d'Or !



Jacky Bonnieu



Né à Sète, Jacky Bonnieu a grandi dans sa ville natale près du château d'eau. Très jeune, il travaille avec son père Jean au "Corsaire" restaurant construit sur la plage, dont tous les Sètois et beaucoup d'Agathois se souviennent encore aujourd'hui. En 1974, il arrive au Cap d'Agde et crée "Le Brasero" avec Georges Millares et Nicolas Albano, puis en 1979 le "Liberty's Beach", sur l'Île des Loisirs, 2^{ème} discothèque de l'Île (après "l'Arche"). En 1984, avec Alain Serres, Michel Arnal et Robert Calvet, il construit "l'Amnésia", première discothèque à ciel ouvert de France, qui draine 2 000 personnes chaque soir durant tout l'été, avec 5 bars, 3 pistes de danse ; trois boutiques et la "Pizz'Amnésia", tenue par Liliane Serres. En 1985, il fonde le magazine "Cap Hebdo" avec Jacky Fourny. Entre temps, il s'occupe, de 1985 à 1988, de la gestion des Arènes avec Jean-Pierre Roussel. En 1988, il part à la conquête des plages privées avec "Aqua Playa" et "Téquila Plage". En 1994, il ouvre le restaurant "Les Halles" tenu depuis avec talent par Patrick Artaud. En 1999, il crée le "Lézard Beach" au Cap et rachète en 2001 le manège "Carrousel Salon" Place du Barbecue. Durant toutes ces années, il a hébergé chez lui les plus grands : Sacha Distel, Charles Aznavour, Richard Anconina, Vincent Lindon, Carlos, Johnny Halliday, Roland Magdane... Il fut surtout à l'initiative des établissements les plus emblématiques de la station. Il avoue s'être toujours régalé, et c'est là l'une des clés de sa réussite...

Georges Millares

Sètois, comme beaucoup de pionniers de la station, Georges Millares a commencé à travailler dès l'âge de 15 ans. Il sera ainsi, durant 27 ans, le Directeur de la Cheville Langonnaise (viande en gros) à Sète, poste qu'il occupe jusqu'en 1989.

Entre temps, il crée le restaurant "Le Marsouin", place Terrisse en avril 1974 et ouvre, en juillet de la même année, un établissement emblématique de la station, "Le Brasero", associé avec Jacky Bonnieu et Nicolas Albano, restaurant dont il est toujours propriétaire et exploitant. Il a aussi ouvert, en 1981, le "Blue Bird", sur l'Île des Loisirs, avec Jean-Luc Fremy.



Sam Bouadana

Né un 24 décembre à minuit, à Mascara (Algérie), Sam Bouadana est arrivé en France avec ses parents en 1936. A 14 ans, il apprend la coiffure, un métier qu'il exerce jusqu'à l'âge de 42 ans. En 1973, avec son épouse Gilda, il décide de tout vendre et arrive au Cap d'Agde. Le couple achète un local qui devient "Le Pacha", place Terrisse, ouvert 24h/24, jusqu'au 31 août 1994. Entre temps, il crée en 1978 la "Pizza di Roma" et en 1980, dans le quartier de la Roquille, monte "Le poussin bleu", "La grillade" le "Din burger" et une supérette. Après la vente du "Pacha", Sam rachète une ancienne discothèque sur l'Île des Loisirs et ouvre ainsi "Le charleston" qu'il exploite jusqu'en 2001. En tout, il aura eu 11 commerces sur la station ! En même temps, depuis 40 ans, dès qu'il a un moment de libre, cet heureux retraité joue à la pelote basque à Pézenas, et ce 4 à 5 heures par jour ! Il est d'ailleurs recordman des victoires du tournoi de l'élite de 1989 à 1996, auquel participent les meilleurs joueurs du monde.



PAUL PUBILL

Paul Pubill est né à Agde. Ses parents étaient forains itinérants, avec de très beaux et gros manèges, dont tous les enfants qui ont grandi en Agde se souviennent encore. Paul et sa sœur habitaient chez leur oncle, et quand il n'y avait pas école, pendant les vacances, ils suivaient leurs parents sur les routes alentours à l'occasion des fêtes de villages. Dès l'âge de 14 ans, Paul est au travail. En 1978, Jean Miquel vient le trouver pour lui demander de créer un parc d'attractions sur la station. Paul s'associe alors avec son ami Alain Van de Kerkhove et la première année, avec quelques manèges, ils s'installent sur un terrain situé face à la station service Elf. Dès 1980 et jusqu'à ce jour, le Luna Park est installé sur l'Île des Loisirs. A l'époque, seule la discothèque "l'Arche" occupe les lieux et les manèges restent seulement en juillet et en août, puis repartent. Au fur et à mesure que les terrains sont vendus par la SEBLI, le Luna Park se développe. Il est désormais ouvert de Pâques à septembre, avec plus de 40 manèges, des manèges toujours plus beaux, avec de nouvelles attractions, et surtout un esprit d'initiative que Paul a su transmettre à son fils Pierrick.



Henri Bérail

Né à Villeneuve-les-Béziers, Henri Bérail étudie à Montpellier, au petit séminaire Saint Roch, puis entre au grand séminaire en 1951, où il reste jusqu'en 1959. Le 29 juin 1959, il est ordonné prêtre à la cathédrale de Montpellier par l'Evêque, Monseigneur Tourrel. Celui-ci l'envoie à St Fulcran de Lodève durant 3 ans. Puis de 1963 à 1969, il sera curé rural dans le Minervois. Il part ensuite en mission au Cap d'Agde pour y bâtir une communauté. Pendant 10 ans, il sera sans église, logeant au presbytère du Grau d'Agde. Il fonde ainsi le Comité du littoral Agathois, dont il sera le curé de décembre 1969 à juin 1998, soit pendant 29 ans. Il est muté ensuite à la Grande Motte durant 3 ans, et vit depuis à Montpellier, où il s'occupe du diocèse. Pour la grande histoire, la première pierre de l'église du Cap d'Agde a été posée en 1979. A son inauguration a eu lieu en 1979. A l'époque, l'abbé Bérail avait eu le libre choix du nom du Saint patron de l'église, sachant qu'il devait porter un prénom à fêter durant l'été. Il choisit St Benoît, fêté le 11 juillet et désigné en 1964 par le pape Paul VI comme patron de l'Europe, l'église du Cap étant destinée à recevoir toutes les nationalités. Pour la petite histoire, l'abbé Bérail a fait faire sa communion solennelle à Yannick Casajus, et a participé, pendant sa retraite, à son orientation vers son sacerdoce.





VOEUX AUX ACTEURS

DU TOURISME

Un Office puissance 4 !

5 111 660 de pages vues, 1 080 447 visiteurs uniques sur le site, une version française consultée par 187 pays... Si ces chiffres font rêver, ils sont avant tout le fruit du travail réalisé tout au long de l'année par l'Office de Tourisme. Un Office qui a décidé, en 2010, de placer la barre très haut et surtout de "se mettre en quatre pour ses clients", ainsi que l'a expliqué son Directeur, Christian Bèzes, aux professionnels du tourisme venus fort nombreux assister à la cérémonie des vœux, jeudi 21 janvier, dans les locaux de la Bulle.

2010, sous le signe de la nouveauté

Après avoir rendu hommage aux pionniers de la station, en cette année anniversaire du Cap d'Agde, Christian Bèzes a évoqué les défis 2010 et les nouveautés développées par l'Office pour y répondre. A commencer par une refonte des éditions papier, qui passent de 12 à 8. "Une collection responsable, imprimée sur papier PEFC donc plus respectueux de l'environnement", l'idée étant de "valoriser la communication en ligne". Le Capagenda ne fait pas exception à la règle et a subi lui aussi un petit lifting. Il est désormais "édité toute l'année et comporte quatre volets qui ont permis d'y intégrer un agenda". Le tout, bien sûr, a été mis à la sauce Colonel Moutarde. La communication a également été revisitée pour les 4 ans à venir : elle est désormais basée sur un nouveau style, autour d'une "tribu" de trois générations.

Autre objectif : commercialiser la destination en surfant notamment sur la tendance du web 2.0 via des relais d'opinion sur les réseaux type facebook et flickr, en proposant une application Cap d'Agde aux utilisateurs de l'iPhone ou encore en passant d'un marketing de masse à un marketing comportemental extrêmement ciblé, "une démarche finalisée en 2010" a précisé Christian Bèzes.

S'agissant de l'accueil, l'accent sera mis cette année sur l'écotourisme, le handicap auditif et la qualité Afnor. Et pour mieux recevoir les touristes, un nouvel office va être installé en Cœur de Ville, en lieu et place de l'ancienne Trésorerie.

Pour finir, le programme d'animations a été axé autour du 40^{ème} anniversaire du Cap avec "40 événements", dont "le retour des OFNIS".

7 projets pour maintenir le Cap au rang de "station CAPitale"

Quant au Député-Maire Gilles D'Ettore, il a souligné que s'il est "important de se souvenir de celles et de ceux qui ont marqué le Cap de leur empreinte et de commémorer cet anniversaire, il faut aussi se projeter vers l'avenir et réfléchir au moyen de faire rebondir notre station face aux destinations internationales". Et d'annoncer les sept grands projets qui rythmeront 2010 et les années à venir : l'extension du Golf, la réhabilitation de l'Île des Loisirs, la réhabilitation des quais du Centre-Port, l'ouverture d'un nouvel Office de Tourisme en Cœur de Ville, la reprise - en cours - des terrasses du Grau d'Agde, le développement de l'aspect nature au Village Naturiste, enfin le Centre Aquatique. Avec un objectif : "faire en sorte que notre station reste la première. C'est une mission qu'il nous faut réussir ensemble, afin de laisser un outil en bon état aux générations futures". Histoire que, dans 40 ans, notre station soit toujours aussi "CAPitale".



La semaine nationale du Développement Durable



Cette année encore la Ville d'Agde a choisi de prendre part à la Semaine Nationale du Développement Durable, qui se déroulera du 1^{er} au 7 avril 2010. Plusieurs rendez-vous sont ainsi proposés tout au long de la semaine. Au programme : animations, conférences, projections, ateliers, expositions...

Votre 1^{er} rendez-vous DD

"Le Parcours de l'Eco Habitat"



Une exposition interactive proposée par l'association des Eco-Maires et le Groupement des Mousquetaires.

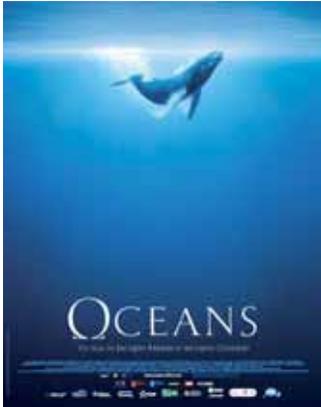
Les enfants vont, de manière ludique et pédagogique, être amenés tout au long de l'exposition à mieux comprendre l'impact de leurs achats sur l'environnement. Pour cela, ils vont être transportés dans un

magasin de bricolage fictif représentant différents rayons (construction, bricolage, décoration et jardin) et vont devoir faire des achats "responsables" pour améliorer leur habitat.



Exposition présentée du 29 mars au 2 avril à destination des CM1 et CM2
Palais des Congrès du Cap d'Agde
Avenue des Sergents, 34300 Le Cap d'Agde
Inauguration le jeudi 1^{er} avril à 18h30

Votre 2^{ème} rendez-vous DD "Océans"



Projection du film de Jacques Perrin, suivie d'une rencontre-débat avec François Sarano, océanographe, conseiller technique du film, animée par Renaud Dupuy de la Grandrive, de l'ADENA

Vendredi 2 avril à 20h30
Cinéma Le Travelling
Forum Jean Roger • 34300 Agde
Entrée gratuite
Ouvert à tous en fonction
des places disponibles

Votre 3^{ème} rendez-vous DD Week-end durable au Domaine Saint-Martin

à ne manquer sous aucun prétexte !

Samedi 3 avril de 10h à 20h & Dimanche 4 avril de 10h à 17h

Durant tout le week-end, un grand nombre d'animations intergénérationnelles vous seront proposées au Domaine Saint-Martin. Des ateliers créatifs et ludiques, des jeux pédagogiques, des expositions interactives, un apéro-concert, des saynètes préparées par les enfants des écoles agathoises, la découverte du ciel en nocturne, un marché aux produits du terroir, un déjeuner concert avec les Pioupious, une macaronade proposée par le Comité des Fêtes d'Agde... Voici le programme de ce week-end durable auquel nous vous attendons très nombreux !

Ateliers de fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération : chapeau, porte-monnaie, masque, tableau végétal, papier recyclé, "La boîte à bouchons", "Trions la planète"...

Atelier gourmand : pâtisserie bio

Jeux pédagogiques : le bar à eau, l'Aquaquizz, l'arbre aux animaux, la valise des 4 éléments, le kim goût, "connu et inconnu"...

Jeux sportifs : course d'orientation "A la recherche des œufs de Pâques", parcours VTT...

Expositions interactives : tenues vestimentaires en matériaux recyclés sur mannequins, meubles en carton recyclé avec le "Vrai-Teuil" de Molière, bijoux en boutons récupérés, maquettes du compostage et de la déchèterie, trions les déchets avec le "Cheval marin", animal totémique de la ville d'Agde, aquariums mettant en valeur la faune locale

Saynètes : tout au long de l'année, chaque école travaille sur des thèmes du D.D : l'eau, les énergies renouvelables, la protection de la nature, la pollution, les animaux en danger, le recyclage, la nutrition... Les travaux et les objets réalisés seront exposés toute la journée du



A noter !

À vos agendas

Réunion publique

lundi 22 mars à 18h,

Maison des Savoirs

place du Jeu de Ballon • 34300 Agde

Au programme de cette réunion, la présentation bilan du Projet Communal de Développement Durable et les grands rendez-vous de la Semaine du Développement Durable.

Déplacez-vous DD !

Découvrez les nouvelles lignes de bus mises en place depuis le 1^{er} mars par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

C'est pratique, c'est régulier, c'est DD ! A noter que le Domaine Saint Martin est desservi par ces lignes, il s'agit de l'arrêt éponyme.

Plus d'infos au 04 67 01 22 24

ou sur le site

<http://www.agglo-heraultmediterranee.net/pgfr-transports.html>

samedi 3 avril. Les enfants profiteront de votre présence pour monter sur les planches et mettre en scène ce qu'ils auront appris sur le Développement Durable afin de vous montrer, au travers de sketches, danses, chansons et autres saynètes, qu'ils ont pris conscience des enjeux du Développement Durable.

Démonstrations : des gestes concrets à mettre en place dans son jardin, des véhicules électriques 2 et 4 roues.

Des rendez-vous uniques au Domaine Saint-Martin

Samedi 3 avril

- Conférences-débats autour du Développement Durable, animées par Paul Eric Laurès, journaliste, en présence d'intervenants surprenants et passionnants. A 15h et 17h

- Apéro-concert avec les Barbeaux Tuités. Avec leurs chansons très personnelles en occitan et en français, poèmes mis en musique, airs traditionnels, teintés d'une nostalgie balkane ou de pétillance latine, leur musique est énergique et leurs morceaux sont autant d'univers drôles et déjantés évoquant l'amour, le vin...



Entre gouaille insolente et rapport complice au public, entre ambiance festive et univers décalé... A 18h30

- Le ciel en nocturne
Observez le ciel avec, en particulier cette année, un focus sur la planète Mars, les étoiles et les galaxies (sous réserve d'une météo favorable). A partir de 21h

Dimanche 4 avril

- Marché aux produits du terroir et produits bio. De 10h à 13h.
- Déjeuner-concert avec les Pioupious (Chorale de chants populaires ou traditionnels). A 12h, macaronade proposée par le Comité des Fêtes d'Agde.
- Conférence-débat autour du Développement Durable, animée par Paul Eric Laurès, journaliste, en présence de spécialistes et d'acteurs locaux. A 14h



Des événements à ne pas manquer tout au long de la semaine !

- La maîtrise de l'énergie

Une réunion d'information et de sensibilisation sur les dispositifs de lutte contre le surendettement énergétique, le Tarif de Première Nécessité, les bons gestes pour mieux maîtriser la consommation d'électricité proposée par le Pôle Social du CCAS et EDF Solidarité.

Jeudi 1^{er} avril à 14h au CCAS Espace Mirabel. Accès libre.

- Pêche à la ligne organisée par La Gaule Agathoise

Inscriptions : 10€ - gratuit avec une ligne et permis découverte offerts pour les moins de 12 ans. Renseignements auprès de M. Luc Seco : 06 14 32 67 86.

Samedi 3 avril de 7h à 18h dans les Verdisses.

- Découverte de la Réserve naturelle nationale du Bagnas par l'ADENA

L'animation est gratuite avec prêt de matériels d'observation et documentation Samedi 3 avril de 9h à 12h au Domaine du Grand Clavelet.

- Découverte du Site Natura 2000 Posidonies du Cap d'Agde...

... et des Pêcheurs petits métiers par l'ADENA. Signature de la Charte Natura 2000 marine par les usagers intéressés. L'ADENA fournit jumelles et documentation gratuite. Participation de 5€ par personne pour la visite en bateau (départ 10h30 du port de pêche). Dimanche 4 avril de 9h à 12h à l'Avant-Port du Cap d'Agde.



Et aussi...

- Projets pédagogiques sur le thème des déchets dans plusieurs écoles par le SICTOM
- Animations nature dans plusieurs écoles d'Agde par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Du jeudi 1^{er} avril au mardi 6 avril

- Déjeuner bio dans les écoles et les restaurants-foyers de la ville

Mardi 6 avril

> Contact <

Pour plus de renseignements sur la Semaine Nationale du Développement Durable, vous pouvez contacter le service Développement Durable au 06 72 71 21 17

LA TELERELÈVE

Pour une consommation responsable de l'eau

Des actions concrètes sont engagées pour un Développement Durable au sein de la Ville d'Agde et de ses stations touristiques. L'un des volets concerne la préservation des ressources en eau et la lutte contre son gaspillage. A cette fin, la mise en place de compteurs "télérelévés" représente une avancée technologique majeure pour la maîtrise des consommations et la réduction des fuites, tant sur les bâtiments publics que chez les particuliers.

La Ville réduit ses consommations d'eau

Les services Techniques de la Ville peuvent donc désormais piloter les consommations d'eau communales, analyser les variations et recevoir des alertes (par mail et par sms) en cas de suspicion d'une fuite.

L'alerte immédiate est un gain de temps pour déclencher une intervention. Un exemple : en 2009, un mail attire l'attention sur le rond-point Radoub au Cap d'Agde. Les services Techniques interviennent et trouvent une fuite dissimulée dans un massif de roseaux. La réparation a permis d'économiser 2 000 m³ d'eau par an ! A ce jour, près d'une cinquantaine de compteurs communaux sont équipés.

Les syndic optimisent la consommation de leur parc

Nous avons confié à Lyonnaise des Eaux la proposition de ce service auprès des gestionnaires de parcs d'immeubles. Fin janvier, une centaine de compteurs était déjà équipée. Les syndicats qui ont souscrit un abonnement pour accéder aux informations sur internet, en tirent plusieurs bénéfices : le suivi du budget eau de chaque immeuble, en particulier grâce à une alerte "surconsommation" et la détection en temps réel d'une fuite afin de préserver leur patrimoine.

Les particuliers maîtrisent leur budget

Grâce à la télérelève des compteurs, les deux factures semestrielles seront établies sur des consommations réelles. Fini les estimations en cas d'absence pendant la relève du compteur, en cas de résidence secondaire... Ce service est pour le moment développé sur le Cap d'Agde et devrait s'étendre sur Agde. Une centaine de personnes a déjà souscrit au service et verra son compteur prochainement équipé. Chacune pourra ainsi optimiser son budget grâce à la consultation internet et aux alertes signalant toute consommation anormale.

Savez-vous qu'un robinet qui goutte, parce qu'il est mal fermé ou dont le joint est défectueux, représente 120 litres perdus chaque jour ? Qu'une chasse d'eau qui fuit, c'est 600 litres d'eau par jour ? La télérelève est donc un outil précieux pour veiller au bon état de ses installations et réduire ses dépenses en eau !



> Contact <

Pour tout renseignement ou conseils, contact clientèle Lyonnaise des Eaux : 0 810 364 364 (numéro azur au prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

Une technologie de pointe pour tous

Les compteurs concernés sont équipés d'un émetteur : le système lit en continu l'index du compteur et envoie l'information plusieurs fois par jour via le réseau de téléphonie mobile. Ces index sont reçus par le système informatique du délégataire du service des eaux, Lyonnaise des Eaux.

Un site internet dédié permet de mettre à disposition les consommations pour l'utilisateur du compteur, qu'il s'agisse d'un particulier, d'un syndic gestionnaire d'un ensemble de logements ou des services Techniques de la Ville pour les équipements publics (bâtiments communaux, installation sportive, arrosage d'espaces verts...).

TELEGESTION

Un pilotage haut de gamme



photos de compteur télérelève, de pose.

*Elus et techniciens de la Ville ont visité en janvier dernier le tout nouveau "poste de télégestion des ouvrages d'eau potable".
Revue de détail...*

Des "satellites" sur le réseau

La télégestion consiste à récupérer des données sur les principaux ouvrages de distribution de l'eau potable sur le réseau public. Pour cela, des transmetteurs (ou satellites) sont placés sur ces ouvrages afin de transmettre en temps réel les informations sur un poste informatique, via le réseau de téléphonie.

Les différents points surveillés sont :

- Les 3 compteurs d'achat d'eau (la Ville d'Agde étant alimentée par l'usine de production du Syndicat du Bas Languedoc, située à Florensac) ;
- Le réservoir du Mont St-Loup ;
- Le stabilisateur de pression situé en aval de la ZI des Sept Fonts ;
- 5 compteurs de sectorisation, qui permettent de surveiller la consommation d'eau de zones au travers de la ville.

Les travaux d'équipements nécessaires pour les satellites et le stockage des données ont été confiés à Lyonnaise des Eaux.



Une sécurité d'approvisionnement renforcée

Le système de télégestion permet de surveiller en continu et en temps réel le fonctionnement hydraulique du réseau de distribution d'eau potable : niveau du réservoir, volumes achetés, pressions...

En cas de dysfonctionnement (par exemple, une baisse de l'alimentation dans un quartier ou du niveau d'un réservoir, etc.), des alarmes sont adressées aux agents Lyonnaise des Eaux, y compris pendant les heures d'astreinte soit 24h/24 et 365 jours par an ! Cette plus grande réactivité permet de réduire les délais d'intervention.

Un pilotage de notre consommation en eau

Outre les alarmes, les données sont stockées et analysées. Des rapports quotidiens comparent les volumes journaliers mesurés par les compteurs de sectorisation, ainsi que les débits minimums de nuit sur ces compteurs (le moment où la consommation d'eau par la population est très faible) qui révèlent et localisent d'éventuelles zones de fuite.

Ce système vient renforcer des actions déjà engagées, telles que les campagnes de recherche de fuites sur le réseau. Une technologie de pointe pour une consommation responsable de notre eau.





HABITAT

Une nouvelle vie pour l'Hôtel Rigal

Le Périmètre de Restauration Immobilière, défini il y a quelques années et qui a été renforcé dernièrement, offre aujourd'hui des résultats prometteurs. L'objectif, rappelons-le, consiste d'une part à restituer un habitat de qualité et d'autre part à pérenniser et à valoriser le patrimoine architectural agathois. C'est autour de ces deux axes d'interventions que cette politique s'articule.

Si le premier concerne une émulation ciblée auprès de propriétaires afin que ces derniers rénovent leurs immeubles en péril ou dégradés, le second touche les réhabilitations "lourdes", c'est-à-dire à l'échelle d'un bâtiment ou d'un îlot entier. C'est précisément dans ce dernier cas que s'inscrit l'Hôtel Rigal, situé place de la Glacière et son voisin de la rue des Picailles.

Terminé fin 2009, après 16 mois de travaux, cet ancien Hôtel particulier datant de 1596 est aujourd'hui un petit bijou en termes de réhabilitation qui préfigure ce que pourrait devenir une grande majorité des hôtels particuliers de ce quartier : un subtil mélange de renouveau et d'ancien car tout ce qui a pu être

conservé l'a été, sous l'œil vigilant des Bâtiments de France. Ainsi, le puits, les restes de corniches, les anciennes bases des arcs cintrés en basalte, les éviers en pierre de lave, tout comme les niches et surtout le magnifique escalier en pierre du Gard en partie reconstruit par les Compagnons de France, sont désormais les témoignages majeurs de la réussite de cette rénovation qui respecte d'autant plus l'histoire du bâtiment que les boiseries ou les fenêtres ont été spécifiquement étudiées pour celui-ci.





Les appartements ainsi créés ont été mis en location.

En matière de réhabilitation, d'autres projets sont aujourd'hui en cours ou même achevés. Ils concernent un immeuble de la rue Terrisse, qui accueillera, à terme, 7 logements à loyer conventionné, l'îlot du 17 rue Terrisse, qui va être lui aussi réaménagé en 7 logements et l'îlot Saint-Sever qui, après une

période de travaux structurels, va enfin passer à une phase active de travaux lourds. Enfin, il est à noter que la rénovation d'un immeuble de trois logements au 17 rue du Quatre Septembre, dans le même cadre de procédure, a fait des émules. Par effet d'entraînement, et suite à une information auprès du propriétaire, le n°15 de la même rue vient de faire l'objet d'une réhabilitation lourde.

C'est donc une petite merveille du patrimoine bâti agathois qu'ont découvert le Député-Maire Gilles D'Ettore et Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général, lors de la dernière visite de chantier qui a eu lieu le mercredi 2 décembre en compagnie de Monsieur Guez, l'architecte qui a imaginé le projet, et des techniciens de la SEBLI (Société d'Équipement du Biterrois et de son Littoral), laquelle a assuré l'aspect financier du dossier.

Au final, ce sont sept appartements, du T1 au T4, qui ont été créés pour un investissement de 1,5 million d'euros, subventionné à hauteur de 180 000 euros par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat. L'originalité du montage financier tient aussi à l'économie d'échelle réalisée selon le principe que plus le projet est grand, moins il coûte. Cette économie permet de réhabiliter certains immeubles qu'il n'aurait pas été possible de rendre autrement à la vie à l'image de celui de la rue des Picpailles, qui a coûté plus cher pour trois appartements que son confrère "Rigal" pour quatre, avec pour les deux un coût moyen au m² habitable de 3 200 euros pour un total de 455 m².



ACHILLE IRAILLES

Homage au fondateur de l'escalier de la Grande Conque



Si aujourd'hui, l'on peut aller se prélasser et se baigner sur la plage de la Grande Conque, il y a encore de cela 60 ans, ce n'était pas si facile. Et pour cause ! L'escalier qui permet de descendre sur la plage n'existait pas jusqu'en 1950 et c'est sur l'initiative d'un Agathois, Achille Irailles, qu'il a vu le jour. Le 11 décembre dernier, une grande partie de la famille d'Achille, des enfants aux arrière-petits-enfants, était réunie à la Grande Conque pour inaugurer, aux côtés du Député-Maire Gilles D'Ettore, une plaque commémorative en son nom, laquelle orne désormais l'escalier qu'il a créé.

C'est ainsi que René, l'un des six enfants d'Achille, a raconté non sans émotion la petite histoire qui a permis à l'escalier de la seule plage de sable noir d'Agde de voir le jour. Puis, en son nom et celui de ses frères et sœurs, il a remercié la ville d'honorer par la pose de cette plaque commémorative la mémoire de son père.

De son côté, Gilles D'Ettore a dit combien il était "heureux de voir une vieille famille du Grau d'Agde ici au Cap d'Agde, dont nous fêtons les 40 ans en 2010. Cela nous rappelle que notre Archipel forme une seule et même entité. Nous sommes aujourd'hui réunis en mémoire d'Achille Irailles, grâce à qui cette magnifique plage de sable noir, unique en Méditerranée, est accessible à tous. La pose de cette plaque va permettre d'associer un nom et un visage à cet ouvrage et de cimenter ainsi un moment de notre histoire".

|| Pêcheur de métier, Achille Calixte Irailles a aussi été durant 15 ans le gardien du phare de Brescou. Il a ensuite créé avec son épouse Maximilienne l'hôtel "Chez Maxime", un diminutif du prénom de sa femme, car les lettres lumineuses coûtaient trop cher à l'époque ! (NB : aujourd'hui, il s'agit de l'Hôtel de la Grande Conque). La plage de la Conque était juste en face mais inaccessible et les falaises dangereuses. C'est ce qui lui a donné l'idée de creuser un accès. Pour cela, il lui fallait l'autorisation du Conservatoire du Littoral. Il a donc décidé d'écrire directement au Président de la République de l'époque, Vincent Auriol, qui lui a donné son accord."



BUDGET 2010

Maîtrise et développement

Le 1^{er} février, le Conseil Municipal adoptait le budget 2010, après avoir débattu des orientations budgétaires le 10 décembre dernier. Un budget placé, cette année encore, sous le signe de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la poursuite des investissements avec 15 millions d'euros consacrés à améliorer notre qualité de vie et à dynamiser la vie économique.

Maîtriser pour mieux investir

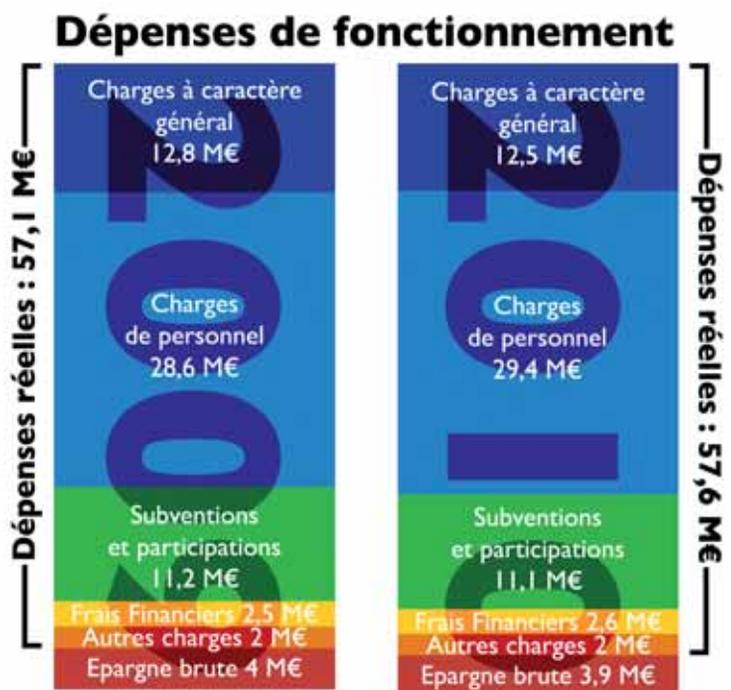
Le budget 2010 ne déroge pas à la règle puisqu'il est, à l'image de ses prédécesseurs, caractérisé par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec une augmentation limitée à 1 % et une stagnation des recettes liées à la conjoncture économique.

Il permet aussi et surtout de poursuivre les investissements réalisés, après une année 2009 record en la matière. Ce niveau élevé va non seulement permettre à la Ville de lancer de nouvelles opérations en termes d'aménagement de son territoire, mais aussi de continuer à mettre en œuvre un véritable plan de relance local.

une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement

En section de fonctionnement, les dépenses réelles s'élèvent cette année à 57 619 043 euros, soit une progression d'à peine 1 % par rapport à 2009.

En matière de Charges à caractère général (chapitre 011), qui représentent 12 528 428 euros, et qui comprennent les dépenses courantes des services, la tendance est à la baisse : - 2,2 % par rapport au BP 2009. Cette diminution résulte des efforts réalisés en matière de gestion courante, notamment avec la réduction des dépenses de consommables et d'entretien, liées à des renouvellements de matériel. Elle est d'autant plus exceptionnelle que les coûts en matière de dépenses énergétiques et d'achats de fournitures ont augmenté.



Les Charges de personnel (chapitre 012) affichent une hausse de 2,4 % qui s'explique, à effectif constant, par l'évolution statutaire des agents (progression de carrière, réussite aux concours et examens...). Elles restent donc dans la continuité des budgets précédents.

Au chapitre 014 (Atténuation de produits), qui retrace le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme, le montant est en hausse de 5,6 % à 1 596 506 euros, ce qui vient confirmer l'importance de la fréquentation lors de la saison écoulée et ce, malgré un contexte économique difficile. Les Autres charges de gestion courante (chapitre 65), qui s'élèvent cette année à 11 084 804 euros, diminuent de 1 % par rapport à 2009. C'est là que l'on retrouve notamment les subventions et participations versées par la Ville. Ainsi, en 2010, l'enveloppe allouée aux associations a été globalement reconduite à l'identique, de même que la subvention à l'Office de Tourisme. Du côté des participations, on note

une hausse de celles concernant le SDIS (+ 1,5 %) et le SIVOM (+14 %) en raison notamment du coût engendré par les emprunts mobilisés pour le Centre de Secours et par la Brigade d'enlèvement des tags, et à l'inverse une diminution de la subvention annuelle versée au CCAS en raison du transfert de charges du Centre Social à la Ville, qui en assure la gestion depuis le 1^{er} janvier 2010.

De leur côté, les Frais financiers (chapitre 66) sont, à 2 612 205 euros, en baisse de 9,7 % par rapport à 2009 du fait de la gestion active de la dette. A noter que se rajoutent à ce poste les dépenses liées aux investissements engagés dans la cadre du Plan Public-Privé éclairage public, à hauteur de 369 000 euros.

Enfin au chapitre 67 : Charges exceptionnelles, on retrouve la participation versée pour le PRI du Cœur de Ville, à hauteur de 237 000 euros.

Des recettes de financement dans le droit fil de 2009

Si les recettes se montaient en 2009 à 61,1 millions d'euros, elles sont quasi-identiques cette année avec une enveloppe de 61,5 millions d'euros, soit à peine 0,7 % d'augmentation.

Des recettes à la baisse...

Cette faible évolution est notamment due à la baisse du Produit des jeux du Casino, à 2 100 000 euros, soit - 17 % par rapport au BP 2009 (ce qui représente tout de même une perte d'1 million d'euros en 2 ans !) et des Droits de mutation liés aux réalités du marché immobilier, prévus à hauteur de 2 070 000 euros pour 2010 soit - 17 % également, en raison de la baisse d'activité constatée en 2009.

Autre diminution, celle des Produits de services (chapitre 70) qui accusent - 2,3 % par rapport à l'an dernier. Sur ce chapitre figurent principalement les redevances et droits des services éducatifs, culturels, sportifs, sociaux ainsi que les locations diverses.

En termes de Dotations et participations (chapitre 74, comprenant notamment les dotations et subventions encaissées par la Ville), là encore les chiffres sont en baisse avec - 0,5 %, en raison de la réduction générale des participations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), qui se répercute au niveau local.

Enfin, s'agissant des Autres produits de gestion courante (chapitre 75), l'enveloppe sera en baisse de 7 % en raison de la suppression du reversement

Recettes de fonctionnement



de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du Golf. En effet, dès cette année, tous les excédents dégagés par le Golf vont être consacrés au financement des investissements liés à son extension.

... ou reconduites à l'identique...

Les Droits de place (halles, foires et marchés) tout comme les Droits d'occupation du domaine public (terrasses, concessions de plages, redevances EDF, Telecom...) sont quant à eux reconduits à l'identique, exception faite des droits de stationnement (qui devraient augmenter de 8,7% avec le fonctionnement sur toute la saison des parkings payants du Cap d'Agde) et du produit des berges de l'Hérault (130 000 euros), dont la gestion a été déléguée.

... voire en légère hausse

Du côté des Impôts et taxes (chapitre 73), l'enveloppe n'augmente que de 2,7 % du fait des évolutions nominale (+ 1,3 %) et physique (de 1,5 à 1,7 %) des bases de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Le produit prévisionnel de la fiscalité directe s'établira ainsi à 32 921 643 euros.

Quant à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2010 de la Ville d'Agde, prévue à hauteur de 9 990 872 euros, elle enregistre une hausse de 1,6 % par rapport à 2009, en raison principalement de l'augmentation du nombre de résidences secondaires prises en compte suite à l'actualisation du recensement de la population. La Dotation nationale de péréquation est pour sa part reconduite à hauteur de 1 314 917 euros. Enfin, les Compensations fiscales versées par l'Etat augmentent de 7 % avec une baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (- 30 %) et la hausse de la dotation de compensation pour la taxe d'habitation.



15 millions d'investissements en 2010

15 532 340 euros, tel est le montant des investissements que la Ville, tous budgets compris, va mobiliser cette année pour son territoire. Un montant conséquent auxquels s'ajouteront 10 millions d'euros injectés par l'Agglomération et 18 millions engagés pour la construction de 3 maisons de retraite, soit un total de 45 millions d'investissements en 2010.

La section de fonctionnement 2010 s'équilibre à hauteur de 24 329 357 euros.

2 Priorités : Le Développement touristique et L'aménagement DU territoire

Les investissements 2010 s'articulent autour de 2 priorités :

- Le développement économique et touristique
- L'aménagement du territoire et l'amélioration de la qualité de vie.

De grands chantiers en termes De Développement touristique

En matière de développement touristique, l'année à venir va permettre d'engager plusieurs chantiers qui correspondent aux 3 objectifs que la Ville s'est fixée, à savoir :

- Une identité revendiquée avec la réalisation de l'Office de Tourisme en Cœur de Ville (500 000 euros) mais aussi l'implantation de pontons sur l'Hérault (110 000 euros) et la poursuite de l'aménagement des abords du Moulin des Evêques (420 000 euros).
- La modernisation de nos infrastructures avec la réhabilitation des quais du Centre-Port (première enveloppe de 622 000 euros), des pontons du Grau (537 000 euros) et l'extension des quais de la Criée (175 000 euros).

- La montée en gamme de nos équipements avec l'extension du Golf (300 000 euros), la poursuite de l'aménagement de l'Office de Tourisme au Centre-Port (30 000 euros) et la réalisation du Centre Aquatique (383 000 euros).

Un aménagement Harmonieux DU territoire

Concernant l'espace public, 2010 sera marquée par la poursuite de la requalification du Cœur de Ville, avec notamment le réaménagement de la place de la Glacière (120 000 euros), mais aussi de la mise en œuvre du schéma d'aménagement des Cayrets. Il s'agit là d'assurer un développement équilibré et harmonieux du quartier, avec la création du square Pierre



Perspective aérienne
de l'aménagement des abords
du Moulin des Evêques





Route de Rochelongue, un aménagement en cours

Lattes et la réalisation de nouvelles voiries internes (557 000 euros). La Ville va également procéder à l'extension du cimetière accompagnée de sa végétalisation (232 000 euros).

En matière de déplacements doux, la Ceinture Verte va connaître une nouvelle tranche de travaux entre l'Agenouillade et Saint-Vincent et une piste cyclable sera réalisée entre le Centre Ville et la Tamarissière (364 000 euros).

Du côté de la voirie et des réseaux, 2010 verra la poursuite des efforts autour de deux axes d'intervention : l'aménagement de voies urbaines structurantes et l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement d'une part, et l'entretien des voiries et réseaux d'autre part. Ainsi, cette année, la Ville va poursuivre l'aménagement de la route de Rochelongue dans sa portion comprise entre le boulevard Poincaré et le giratoire de la Méditerranée pour un montant de 1 114 000 euros.

2010 marquera également le démarrage d'un autre chantier important : celui de l'aménagement du boulevard Cassin entre le rond-point Charles Miquel et l'intersection avec le boulevard des Volcans ceinturant le Capiscot, où un giratoire sera d'ailleurs aménagé. Une première enveloppe de 400 000 euros est affectée à l'opération. Concernant l'extension des réseaux d'assainissement, la priorité va cette année au maillage du Grau d'Agde. Sont ainsi concernés les

chemins Jacques Romance, des Etourneaux, du Petit Quis et du Perdigal, soit près d'1 km de nouveaux réseaux !

S'agissant du second volet, ce sont près de 600 000 euros qui vont être affectés à des opérations d'aménagement et d'entretien de voirie, toujours dans l'objectif de sécuriser et d'améliorer les conditions de circulation sur le réseau communal. Pour exemple et de façon non exhaustive, seront traités cette année la fin de la rue Jean Jaurès au Grau d'Agde, la rue des Rocs, le chemin de la Chevrette et la rue Beausoleil.

Par ailleurs, 460 000 euros seront investis sur l'éclairage public dans le cadre du partenariat public-privé, afin de poursuivre la modernisation de nos installations et diminuer sensiblement les consommations globales.

Concernant les Bâtiments communaux, l'Environnement et la Vie quotidienne, la mise en œuvre du Programme Communal de Développement Durable guide les choix communaux en matière d'investissement sur le quotidien. Ainsi, une étude sur la performance énergétique de nos bâtiments communaux va être

lancée, une nouvelle dotation de 50 000 euros est prévue pour l'acquisition de véhicules propres, un rechargement en sable sera réalisé sur le secteur du Grau d'Agde pour 70 000 euros et un chantier d'insertion permettra de rénover, pour un coût de 45 000 euros, deux appartements dans le presbytère Saint-Sever.

Enfin, des investissements pour l'équipement et l'aménagement sont programmés dans les bâtiments administratifs, culturels, scolaires et sportifs pour plus de 800 000 euros.

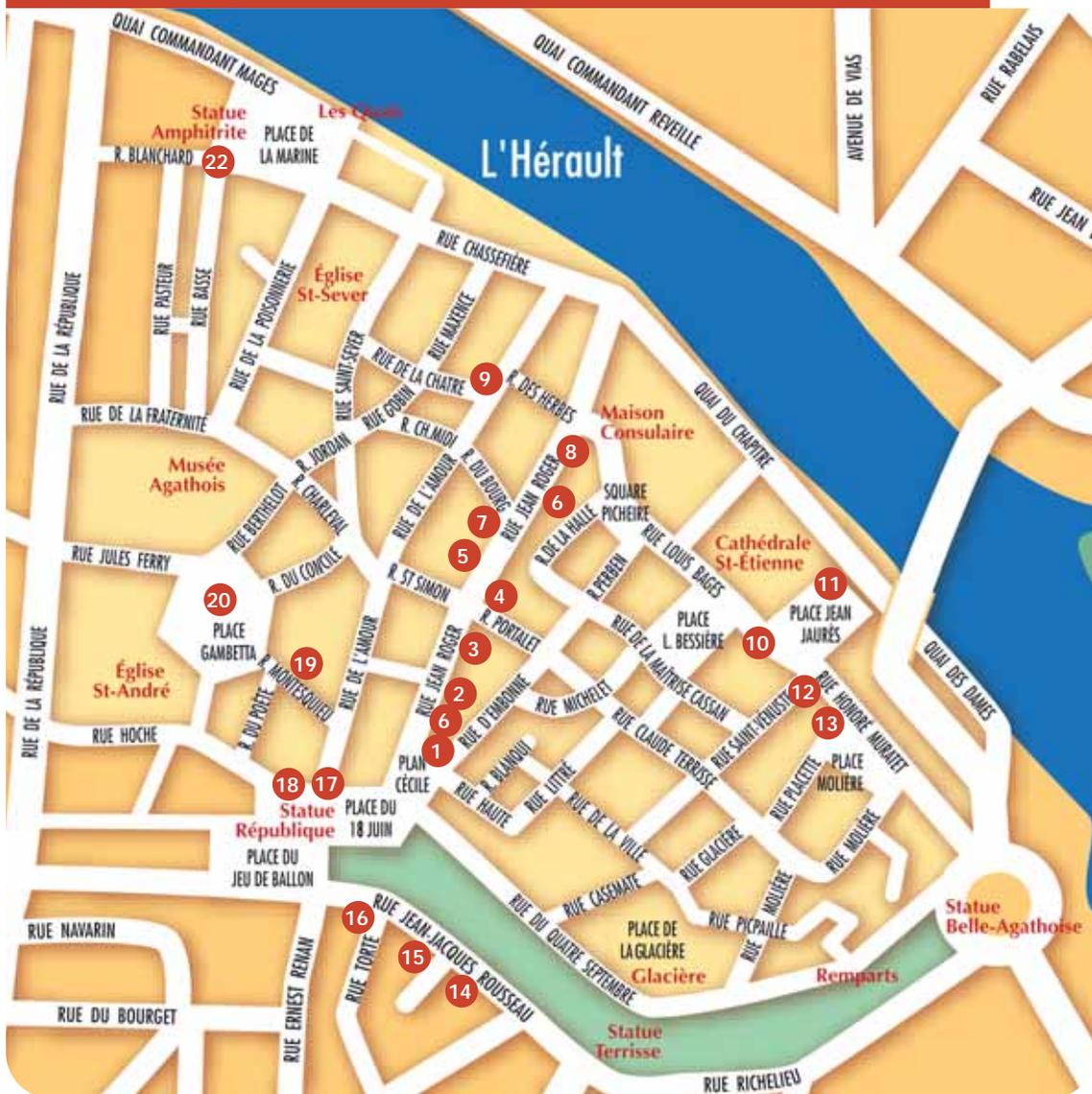


Les futures terrasses flottantes du Grau d'Agde

Le Commerce

en Cœur de Ville :

un héritage d'avenir



C'est dans le Cœur de Ville agathois que tout a commencé, là, entre la place de la Marine et les remparts de la Promenade. Depuis toujours, le quartier compte dans ses rangs bon nombre de commerçants. Certains sont là depuis des décennies et sont devenus de véritables institutions. D'autres n'ont ouvert ou repris que depuis quelques années seulement mais ont déjà su fidéliser une clientèle qui vient parfois de loin. Et si la plupart travaille côte à côte depuis longtemps, tous louent la bonne ambiance qui règne au sein du quartier. Pas avares d'anecdotes en tous genres, ils nous ont ouvert leur porte et leur cœur. Des établissements dont les noms évoquent forcément quelque chose, que ce soit des souvenirs, une marque de fabrique ou un endroit où il fait bon venir passer un moment. Nous vous invitons à faire leur connaissance en nous suivant dans ce dossier, au gré des rues du Cœur de Ville...

1 Bijouterie Koh-I-Noor 51 rue Jean Roger



Koh-I-Noor, c'est d'abord un nom qui interpelle pour une bijouterie. Moins lorsque l'on sait que "le Koh-I-Noor est un diamant blanc, qui est actuellement monté sur la couronne de la famille royale anglaise" comme le précise Raymond, propriétaire de cette enseigne depuis 6 ans maintenant.

Avec sa femme Marielle, bijoutière depuis 25 ans, ils proposent un large choix de bijoux et de montres, principalement de la marque Guess. "Nous avons une grosse gamme en diamants et en or, ainsi que des boucles d'oreilles, des bagues et des bracelets".

L'autre particularité de la boutique Koh-I-Noor est qu'elle dispose d'un atelier au premier étage. Ce dernier permet de faire de la réparation, de la gravure, mais surtout de la fabrication. "Les clients peuvent venir avec leurs propres matériaux, avec une idée bien précise et nous fabriquons pour eux une pièce unique. Un bijou fait main est généralement plus lourd qu'un autre. C'est à cela qu'on le reconnaît". Avec Aline, leur employée, qui travaillait déjà là avant leur arrivée, ils constatent que le produit phare du moment est la céramique avec diamant.

Pour en finir sur le nom Koh-I-Noor, le couple se rappelle avoir "remarqué, lors d'un voyage en Inde, une chaîne de marchands de tissu de qualité qui s'appelle également Koh-I-Noor. C'est un nom qui évoque le luxe". Et qui sur Agde reste un incontournable en matière de beaux bijoux.



2 Campus 41 rue Jean Roger

Campus, une boutique dont le nom fait référence à la proximité d'un lycée en Cœur de Ville. Pourtant, ici, point de livres, mais du prêt-à-porter féminin. Mylène Monchaux a ouvert ce commerce avec son mari en 1974. "Nous avons toujours travaillé ici à deux" explique celle qui, bien qu'originaire du bassin d'Arcachon, se considère "après 36 ans passés à Agde, comme une Agathoise." Il faut dire qu'elle a "travaillé dans cette rue avec les parents de certains commerçants en place actuellement". Le centre ville, elle connaît. Et apprécie d'y travailler. "Depuis que je suis là, il y a toujours eu une très bonne ambiance".

Il fut un temps où Mylène Monchaux possédait également une boutique masculine à côté de la sienne. Mais dorénavant, elle se consacre entièrement à Campus. "On y trouve des marques telles qu'Esprit, IKKS et Diplodocus. On essaye de suivre la mode pour répondre à la demande des clientes". Une clientèle variée "qui vient d'Agde mais aussi de ses environs" et qui apprécie l'accueil chaleureux mais aussi les conseils de Mylène...



4 La Casa Pépé 29 rue Jean Roger

“Depuis 4 générations, dans ma famille, nous sommes pêcheurs” explique Aimée Catanzano. Pourtant, cela fait maintenant 26 ans que ce dernier a posé pied à terre et acheté le restaurant La Casa Pépé avec sa femme Danielle. Mais la tradition familiale est bien là. *“Quand on est né dans le poisson comme moi, forcément, on se sert de cet héritage pour le restaurant. On fait ce que l'on sait faire, c'est-à-dire des spécialités à base de poisson”*. Bouillabaisse, zarzuela et autres plats de poisson, c'est ce que vous proposent Aimée et sa femme Danielle. Cette dernière a également rajouté son invention à la carte du restaurant : le turbot farci aux coquilles Saint-Jacques ! Une bonne adresse donc, qui est présente, mais faut-il s'en étonner, dans le guide Michelin.

Pour rentrer dans ce restaurant intimiste de 30 places, il faut passer par une petite cour intérieure, où tout est d'époque. On peut même apercevoir devant la façade, gravée dans la pierre, la date 1616 ! En plus du restaurant, Aimée tient également un bar. Les deux espaces sont bien séparés et comme le dit Aimée, *“le bar, c'est plus pour les amis maintenant, après 26 ans d'activité ici. Nous sommes véritablement le dernier bar de quartier en centre ville”*.



5 Maison de la presse 34 rue Jean Roger

La famille Espié est depuis 1954 propriétaire de la Maison de la presse de la rue Jean Roger. C'est Azais Espié, la grand-mère de Michel, actuellement en place, qui a pris cet établissement en 1954. A la Maison de la presse, on trouve tous les quotidiens nationaux et régionaux, de la librairie, de la papeterie, mais également des cartes postales, des cartes pour téléphone et des timbres. Le commerce a été agrandi en 1977 pour accueillir encore plus de produits, surtout avec l'explosion des magazines. Michel Espié se remémore les années 80-90, “les bonnes années. Avant l'avènement d'Internet, la presse avait un plus grand poids que maintenant. Mais cela n'empêche pas les gens de venir chercher leur source d'information. Pour certains d'ailleurs, les habitudes sont restées les mêmes. Tous les matins, ils viennent acheter le journal, avant d'aller boire un petit café”. Cet ancien haltérophile souligne qu'il y a “toujours eu une bonne ambiance avec les autres commerçants de la rue”. Et maintient son amour de la lecture. “Jamais nous n'avons fait de tabac ici. C'est véritablement une maison de la presse. En ce moment, je vends d'ailleurs beaucoup de presse étrangère, principalement anglaise”.

3 Droguerie centrale 35 rue Jean Roger

“Il y a encore des gens qui m'appellent M. Combes” confie Claude Rebous, troisième gérant de la droguerie centrale, véritable institution en Cœur de Ville. *“C'est Marius Combes, mon grand-père maternel, qui a fondé la droguerie en 1903 et qui l'a tenue jusqu'en 1968. A cette époque, on appelait les droguistes les “marchands de couleurs”.* La 2^e génération de propriétaires est arrivée en 1968 avec la mère de Claude Rebous, avant que ce dernier ne reprenne l'entreprise familiale en 1977. Depuis 1903, la droguerie centrale a donc connu trois générations !

Avant de reprendre le commerce, Claude Rebous était peintre de formation. Il a d'ailleurs vu le jour dans le bâtiment en face de la boutique. *“C'est le genre de commerce que l'on ne peut plus créer de nos jours, avoue-t-il. On y trouve toutes sortes d'articles, dont la plupart n'est pas vendu en grande surface, avec en plus, du conseil grâce à de nombreuses années de pratique. Mes clients, qui viennent des villages alentours, ou les touristes, sont surpris de trouver encore une droguerie et prennent souvent la façade en photo”*.

Dans cette bâtisse, tout est d'époque, que ce soit l'extérieur ou l'intérieur. Un véritable héritage qui date de plus d'un siècle. Claude Rebous sait parfaitement où sont rangés ses articles, à tel point qu'il a refusé un tournage de France 3 car *“ils me demandaient de tout bouger. Moi, je connais par cœur l'emplacement de mes produits et j'aurais eu beaucoup trop de choses à déplacer”*.



6 L'Aigue-Marine & Kara

25 et 49 rue Jean Roger

La bijouterie chez les Dionisi, c'est une affaire de famille. Gaëtan et Marie ont acheté la boutique Aigue-Marine, du nom d'une pierre précieuse bleu ciel, en 1989. Cette bijouterie existait déjà dans les années 60 sous le nom de Jaumes Créations. Depuis 2007, c'est Vincent, leur fils, qui a repris la bijouterie. Mais, en 2003, ce dernier, qui a une formation d'horloger et qui a travaillé aux côtés de ses parents, a créé, un peu plus haut dans la même rue, une bijouterie fantaisie du nom de Kara. "A Aigue-Marine, on trouve toute la bijouterie or, ainsi que de l'horlogerie. Nous faisons également des réparations. Nous proposons les marques Tissot et Kenzo argent en montre. Contrairement à Kara, qui est une bijouterie tendance et fantaisie, et qui ne propose que de l'argent, avec des marques comme Calvin Klein ou Lacroix. La clientèle des deux boutiques est différente, et cela se fait en fonction de l'utilisation du bijou. Les clients de Kara viennent chercher un bijou accessoire, tandis que ceux qui viennent à Aigue-Marine recherchent davantage l'image que représente le bijou, la beauté, le luxe, le charme".



8 AIL

13 rue Jean Roger

"Avec le développement du numérique, je ne fais plus le même métier qu'il y a 10 ou 20 ans" confesse Christian Lapescheux, photographe depuis 30 ans à Agde, et depuis 25 ans dans sa boutique AIL (abréviation de Arti Industrie Languedoc) au Cœur de Ville. "Ici, on trouve tout ce qui concerne la photo et la vente de matériel, ainsi qu'un laboratoire et des bornes pour les photos numériques. Je réalise également des photos d'identité, des portraits, des reportages et de la photo industrielle.



Par contre, je ne travaille quasiment plus en argentique".

Si le numérique a de nombreux avantages, le principal souhait des clients d'AIL est d'avoir un tirage de leurs photos, pour les conserver dans des albums, comme avant.

7 Mercerie Carmondine

28 rue Jean Roger

"La plupart de mes clients sont étonnés de voir qu'il existe encore une mercerie comme la mienne" avoue Nadia Devaux. Propriétaire de la Mercerie Carmondine depuis 15 ans maintenant, elle entend souvent les clients des villages voisins, dont certains font plus de 20 kilomètres pour venir la voir, dire qu'ils sont à la fois contents et surpris de trouver un commerce avec de tels produits. Toute la mercerie pure y est en effet présente, en grand nombre et avec beaucoup de déclinaisons. On y trouve également des sous-vêtements masculins, en particulier de la marque Eminence. "Nous avons beaucoup de demandes pour la laine. Nous proposons les marques Bouton d'or et Annie Blatt et nous commandons ces produits dès que quelqu'un le souhaite". Bien ancrée dans son époque, la Mercerie Carmondine possède également son propre site Internet avec un aperçu des produits et des marques disponibles en boutique. "Cette mercerie existe en Agde depuis plus de 30 ans. Si elle s'appelle Carmondine, c'est en référence au nom des trois anciens propriétaires qui l'ont fondée : le "car" pour Carmen, le "mond" pour Edmond, et le "ine" pour Janine".
<http://www.mercerieagde.com/>



"Pour ceux qui veulent créer leur propre album à partir de leurs photos numériques, je propose un logiciel pour ordinateur, gratuit, qui permet de sélectionner les clichés et la mise en page souhaitée. Ensuite, ils me ramènent le tout sur clé USB et je réalise l'album".

Jamais à court de bonnes idées et de nouvelles créations, Christian Lapescheux propose également sa propre invention : le cadre découpe. "Il s'agit de créer 3 ou 4 couches de relief sur une photo pour en faire ressortir certains détails" (voir photo).

9 BOULANGERIE PATISSERIE BAUTES

5 RUE LASSUSSE

"C'est par sentimentalisme que j'ai repris la pâtisserie Bautes que mon grand-père avait acquise en 1921" déclare fièrement Jean-Philippe Bautes, troisième génération de pâtisseries à gérer cette boutique installée en centre ville. Pourtant, il ne s'était pas vraiment destiné à cet avenir-là. Bien qu'ayant vu son grand-père et son père à l'œuvre, Jean-Philippe s'était au départ tourné vers la restauration, en ouvrant une pizzeria. "Mais lorsque mon père a décidé d'arrêter, j'ai souhaité perpétuer la tradition familiale. J'ai donc repris l'entreprise en 2003, même si je m'occupe plutôt de la partie gestion, car je ne suis pas pâtissier de formation".

Actuellement, Jean-Philippe et sa femme emploient 3 personnes au laboratoire et 5 à la vente. Depuis 1954, la famille Bautes possède également une pâtisserie au Grau d'Agde.

"Notre spécialité, depuis 1921, c'est le pâté à la viande. Nous proposons également de la fougasse au sucre citron, et tous les vendredis, des bouchées à la brandade de morue, et ce, depuis le début".

Pas avare d'anecdotes, Jean-Philippe Bautes raconte aussi qu'il *"fait à la demande d'anciens Agathois de la croûte au poivre. C'est une pâte très fine, très dure et très poivrée que les marins emportaient avec eux sur les bateaux pour se caler l'estomac lorsqu'ils avaient un petit creux".* Avis aux gourmands !



10 Librairie Papeterie Agathoise

1 RUE LOUIS BAGES

Depuis 10 ans, Florence Cabanes-Gelly est la patronne de la Librairie Papeterie Agathoise de la place Jean Jaurès. Une librairie qui existe depuis plus de 20 ans. *"C'est avant tout par amour du livre que j'ai décidé d'investir dans ce commerce, après avoir travaillé pendant sept ans comme libraire. Mais je ne pensais pas que la partie gestion était aussi importante".*

La vitrine offre un aperçu des différents livres et ouvrages que l'on peut trouver à l'intérieur de la boutique. Du roman à l'essai, des beaux livres au guide Michelin, en passant par les livres régionaux, voilà tout ce que l'on trouve chez Florence. *"J'ai également des livres pour enfants, et ce qui marche beaucoup en ce moment, ce sont les livres lus sur cd audio. De plus en plus de best-sellers passent par cette étape, comme la trilogie Millenium par exemple. En fonction des mois de l'année et de la parution, la clientèle varie. Pour Noël, les biographies et les beaux livres se vendent plus, contrairement à l'été, où se sont plutôt les romans coups de cœur ou les livres régionaux qui sont demandés. Le conseil et le contact avec le client sont une particularité importante du travail de libraire".*

Son coup de cœur ? *"Le dernier essai d'Ana Galvalda. Rafraîchissant."*



11 Le Melrose

Place Jean Jaurès

Le Melrose, c'est le bar qui faisait partie de l'Hôtel La Galiote, classé Monument Historique, avant leur séparation il y a 35 ans environ. Depuis le 21 avril 2006, ce sont Christian Izzo et Myriam Montmorency, anciennement propriétaires d'une salle de billard à Paris, qui ont repris l'établissement.

"Notre concept était simple : faire un café-concert. C'est pourquoi chaque vendredi et samedi, des groupes viennent au Melrose jouer de la musique en live. Ambiance rock le samedi et plus variée : jazz, blues, folk etc., le vendredi." L'avantage, c'est que leurs tarifs "n'augmentent pas lors de ces manifestations. C'est donc l'occasion de déguster une assiette de tapas tout en écoutant de vrais musiciens". Un changement de cap pour l'établissement par rapport à l'ancien propriétaire, qui avait appelé ce bar Le Melrose en référence à l'établissement similaire qu'il tenait aux Etats-Unis et qui était situé sur Melrose Avenue.

A la carte du Melrose, des plats Tex-Mex, avec un plat du jour plus traditionnel, et des glaces artisanales l'été. Les patrons proposent également un "menu crise" tous les jours et un accès Internet gratuit.



L'établissement compte 200 places assises avec sa terrasse couverte et offre une vue imprenable sur les événements de l'été, notamment les spectacles de la scène flottante et les feux d'artifice.

"Au niveau du café-concert, plus de 100 groupes ont déjà joué ici et parmi eux, les Electric Ducks et Farid Medjane, le batteur de Trust. Je tiens à préciser que 99 % des concerts que nous proposons sont gratuits". Dernière idée en date du couple : mettre une salle à disposition gratuitement tous les 1^{er} samedis de chaque mois pour un troc de vêtements.

Vous pouvez aussi les retrouver sur Myspace (<http://www.myspace.com/melrosecaf>) et sur Facebook : "groupe Melrose café" !

12 Coiffure Marie-Jo

9 rue Honoré Muratet

"En une trentaine d'années, le métier de coiffeuse a connu énormément d'évolutions, que ce soit au niveau du matériel ou même de la pratique" constate Marie-Jo, qui a repris un salon de coiffure sur la place Jean Jaurès il y a 31 ans.

Depuis 26 ans, elle est accompagnée par Sabine, et les deux femmes ont toujours travaillé à deux dans le salon.

Marie-Jo se rappelle qu'à l'époque où elle s'est installée

"on comptait 4 salons de coiffure dans la rue et sur la place Jean-Jaurès. Maintenant, il ne reste que Françoise (NB : Françoise coiffure) et moi. Mais la clientèle est toujours présente." Une clientèle principalement composée d'Agathois mais aussi de fidèles des villages alentours.

Le salon de Marie-Jo est mixte, même si la clientèle est aux trois-quarts composée de femmes. *"Les principales demandes de ces dames sont les couleurs et les mèches. C'est en fonction de la mode du moment"* confient Marie-Jo et Sabine. Plus que la mode, ce sont également les pratiques et les habitudes des gens qui ont changé.

"Quand j'ai débuté, on attendait la fin de la semaine pour se faire coiffer. Dorénavant, il n'y plus d'heure, ni de date, pour faire sa permanente ou ses mèches."





15 La vague gourmande 17 rue Jean-Jacques Rousseau

Yannick Calvet a repris la boulangerie "La vague gourmande" en avril 2004, avec l'aide de ses parents, Roger et Renée pour le service. Mais l'établissement existe, au même endroit, depuis plus d'un siècle ! Un véritable héritage que Yannick veut continuer à perpétuer. *"Je travaille au four à bois et je dois être l'un des seuls à le faire à Agde. Je continue de travailler dans le respect du métier de boulanger comme on le faisait autrefois. J'aime travailler à l'ancienne, c'est l'une des particularités de La vague gourmande"*.

Comme produit phare, on trouve le pavé cévenol, qui est un pain composé de seigle, de levain et de farine de châtaigne. *"Tous les jours, nous proposons une grande quantité de mignardises. Nous sommes aussi chocolatier artisanal. Lors de la période des fêtes de Pâques, la boutique est donc remplie de chocolats, avec un objectif : innover et sortir des traditionnels œufs et autre poules"*.

Après une formation à Montpellier, Yannick s'est donc lancé dans l'aventure agathoise et met tous les moyens en œuvre pour réussir. La preuve : la vidéo accompagnant le descriptif de La vague gourmande sur le site des pages jaunes.

Site de la vidéo :

<http://pro.pagesjaunes.fr/lavaguegourmande/index.htm>

14 L'Aiguière 16 rue Jean-Jacques Rousseau

En 30 ans d'activité, le commerce de l'Aiguière a bien évolué. Et c'est le moins que l'on puisse dire. Michel et Annie Puech, qui en sont les patrons aujourd'hui, le confirment. *"Au départ, il s'agissait d'une épicerie, tenue par ma mère explique Michel. Puis, une partie cadeau a fait son apparition dans le magasin, qui lui est désormais entièrement consacré"*.

A l'intérieur de leur vaste boutique, on trouve en effet toutes sortes de miroirs, lampes et tableaux, mais aussi de services de verres, théières, tasses à café et autres accessoires pour la cuisine et la maison, en passant par les petits meubles d'appoint !

Bref, on y trouve *"tout ce qui a trait à la décoration, dans différents styles, du plus classique au plus expressif. L'été, les touristes repartent avec un souvenir pour leur intérieur. Il faut dire que la décoration est très tendance en ce moment"*.

Le couple propose également un service de liste de mariage. Avis aux amateurs.



13 Françoise coiffure 5 rue Honoré Muratet

Championne inter-régionale de coiffure de soirée pour dame, 3^e en chignon de mariée au rang mondial pour le trophée Antigone... le CV de Françoise est bien rempli. Elle possède aussi une formation de styliste dans la coiffure, qui regroupe aussi bien les permanentes que la couleur.

Depuis 12 ans, Françoise est propriétaire de son salon de coiffure, dans lequel elle travaillait auparavant et qu'elle a pu racheter à ses anciens patrons. Avec Alain, son conjoint, collaborateur et technicien, elle a su fidéliser une clientèle, composée aussi bien d'hommes que de femmes. Il faut dire que dans ce salon, la convivialité n'est pas un vain mot. *"Comme en famille, il y a une très bonne ambiance. Le plus surprenant, ce sont surtout les touristes qui reviennent chaque année au salon"*.

En fonction de la mode, la demande au niveau des coupes évolue. *"En ce moment, chez les hommes, c'est surtout le déstructuré qui prime, nous en faisons beaucoup"*. Au dire des clients, la spécialité et la marque de fabrique de Françoise, ce sont les mèches et les carrés plongeants, très en vogue de nos jours.





16 Les Ailes du désir

20 rue Jean-Jacques Rousseau

Après avoir passé 9 ans dans la rue Auch, la boutique Les Ailes du désir et sa propriétaire, Arlette Gauch, ont déménagé rue Jean-Jacques Rousseau. C'est donc en 1989 qu'est né ce commerce, qui, au début, ne faisait que des bijoux et de l'accessoire. *"J'ai appelé ma boutique Les Ailes du désir en référence au film éponyme de Win Winders, sorti en 1987, explique Arlette, mais également pour la notion de désir, au sens premier du terme"*. Dans ce magasin, on trouve en effet de quoi se faire plaisir : différents objets, idées, cadeaux, mais aussi du thé, du prêt-à-porter de créateur, un stand pour les enfants, tout cela en plus des bijoux et accessoires. *"La boutique s'adresse à tout le monde. Il y a des cadeaux pour les plus petits comme pour les plus grands, à tous les prix et pour tous les goûts, classiques, modernes, extravagants, exotiques et bien d'autres"*. Juste à côté de la façade de la boutique, une cage à oiseaux est accrochée contre le mur. *"J'aime bien sortir mes perruches, je le fais depuis très longtemps. A tel point que lorsque je laisse la cage à l'intérieur, les gens pensent que la boutique est fermée, alors que ce n'est pas du tout le cas !"*.



19 Bédémundi

8 rue Montesquieu

Depuis 7 ans maintenant, Eric Bertrand tient une boutique de bandes dessinées au centre ville d'Agde, et le moins que l'on puisse dire, lorsque l'on voit sa boutique, c'est que ce que l'on considère comme le 9^{ème} art ne s'arrête pas à Tintin et autre Astérix !

Bédémundi, c'est l'une des quelques enseignes à vocation culturelle du Cœur de Ville. Et les clients ne s'y trompent pas. *"Les acheteurs viennent de tous les villages alentours, mais aussi parfois de loin. J'ai ainsi un client qui habite Roquebrun."*

17 Librairie du lycée 3 rue Kléber

Cela va faire un peu plus d'un an que Serge Deniau a repris la "Librairie du lycée". Arrivé le 1^{er} octobre 2008, cet ancien intervenant scolaire dans les écoles primaires a profité de ce qu'il qualifie "d'opportunité". *"J'étais un client régulier des anciens propriétaires et quand l'occasion s'est présentée, je l'ai saisie sans même avoir d'antécédent dans la librairie"*. Saisir les opportunités, Serge a appris ça lors de son long séjour au Canada et aux Etats-Unis, où il a vécu pendant 28 ans. *"Dans ces pays, il faut saisir l'instant présent et toute occasion qui s'offre à vous. C'est ce que j'ai fait ici, en reprenant la Librairie du lycée"*.

Pour autant, Agde ne lui était pas inconnue, car il y venait souvent en vacances. Il a même habité aux alentours.

"J'ai décidé de garder le nom de Librairie du lycée, car c'est un patrimoine de la ville présent depuis plus de 25 ans. Il date du temps où le lycée se trouvait dans ce qui est aujourd'hui la Maison des Savoirs".



Actuellement, Serge Deniau travaille en étroite collaboration avec les 2 collègues de la ville, ainsi que ceux de Bessan et Marseillan, et le lycée Auguste Loubatières. Des écoles primaires de Servian et Pomérols lui commandent également des ouvrages scolaires. *"Je me focalise*

principalement sur les livres que les professeurs demandent à leurs élèves d'acquérir, ainsi que sur les annales des différents concours. Ensuite, je commande des romans dès que quelqu'un m'en fait la demande".



18 Agde diététique 5 rue Kléber

"Si je me suis lancé dans l'aventure du bio il y a 34 ans, c'est parce que je croyais fermement en ce mode de vie". La phrase est signée Lulu, spécialiste du bio et de la diététique à Agde. D'abord installé rue de l'Amour pendant 16 ans, Lucien se trouve maintenant à côté de la Librairie du lycée, tout proche de la Maison des Savoirs. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que sa boutique a pignon sur rue. *"Pourtant, quand j'ai commencé, on me prenait pour un avant-gardiste. Alors que mon seul objectif était d'aider les gens pour qu'ils se sentent bien dans leur peau. Maintenant, il y a une mode de l'alimentation bio. Mais je continue toujours dans le but d'aider les gens"*.

A l'intérieur de sa boutique, des produits d'alimentation en grande majorité, dont certaines marques que l'on ne trouve qu'ici. Mais Agde diététique, c'est aussi du conseil de la part de Lulu et de sa femme Chantal, ainsi que de la bonne humeur, laquelle participe à la renommée du commerce. *"Dans la boutique, on trouve également des produits sans sucre, sans sel et sans gluten, pour tous ceux qui y sont allergiques et qui ont des difficultés au quotidien dans leur alimentation"*.

Ce sont des personnes qui, avant, devaient aller sur Montpellier pour assouvir leur passion". Et qui maintenant, viennent sur Agde. *"Je compte actuellement plus de 400 cartes de fidélité"* avoue Eric. Car oui, la bande dessinée c'est avant tout un monde de passionnés. *"J'ai été libraire pendant 20 ans, tout en lisant énormément de BD et j'ai décidé de monter cette boutique pour faire ce qui me plaît le plus"*.

Avec plus de 3 000 références en stock, Bédemundi fait la part belle aux amoureux de dessins, qu'ils soient amateurs de bandes dessinées ou de mangas.

L'été, Eric Bertrand organise des séances de rencontres-dédicaces avec des auteurs, et toute l'année, il expose, à l'étage, des planches originales. En 7 ans, il a su fidéliser une clientèle et *"quand je reçois une nouveauté, je sais, après l'avoir lue, à quel client je peux en parler, en fonction de ses goûts et de ses influences"*. Du conseil, de la convivialité, vous trouverez tout cela à Bédemundi. Et si jamais vous vous baladez en voiture à Agde, vous croiserez peut être Eric Bertrand au volant de sa 2 chevaux... Elle est facilement reconnaissable car elle est décorée... de bulles de bandes dessinées.

<http://www.bedemundi.com/>

20 Pedra

Halles Centrales

"Quelle joie d'aller chez Claude Pedra !". C'est le slogan que l'on peut lire sur l'enseigne de la charcuterie Pedra. Depuis 65 ans, le père et le fils se sont succédé à cet étal installé au cœur des Halles. "Mon père a commencé son activité en 1946 et à mon retour du service militaire, j'ai travaillé pendant sept ans à ses côtés, avec de reprendre la charcuterie en 1979, raconte Claude. Depuis, je suis fidèle au poste. La rénovation des Halles en 2000 a apporté une luminosité supplémentaire à mon étal, que l'on peut apercevoir lorsque l'on passe devant en voiture". Chez Pedra, on trouve de la charcuterie, de la volaille, du tripoux, sans oublier les verrines de pâté. "L'été, je rajoute quelques produits comme les chips par exemple. Mais notre grande spécialité, depuis le début, c'est la fabrication artisanale de saucisse. Nous l'avons toujours fait et c'est notre véritable marque de fabrique". La saucisse Pedra a une telle renommée que les gens se déplacent uniquement pour elle. Tellement populaire que dans les années 50, elle avait son propre slogan en patois : "la saucisse du boucher Pedra fas bandas !".



22 La Place

2 place de la Marine

Place de la Marine, Freddy Fleurence vous accueille dans son restaurant, sobrement intitulé "La Place". *"J'ai repris ce commerce après une faillite. Cela fait maintenant 3 ans que je suis installé ici. Avant de prendre possession de La Place, j'ai travaillé 17 ans dans les relations publiques et 10 ans dans la restauration. Et je me sers de ces deux expériences pour faire fonctionner cet établissement".*

La convivialité chez Freddy commence par son grand bar, où les clients viennent prendre un verre et discuter avant de passer à table. *"En ce qui concerne le menu, nous proposons le soir 7 entrées, 7 plats et 7 desserts au choix, en général répartis entre terre, mer et végétarien. Tous les 10 jours, la carte change intégralement pour proposer de la nouveauté. Chaque midi, ce sont 2 choix en entrée, plat et dessert qui sont proposés. Enfin, au niveau des vins, je ne travaille qu'avec des produits régionaux".*

Le vendredi soir, La Place se transforme en piano-restaurant. L'autre particularité réside dans son jardin intérieur, qui permet de manger à l'extérieur, tout en appréciant l'ancienne tour de garde de la ville, qui protégeait la cité agathoise des envahisseurs marins...



21 Boucherie Valles

21 rue de l'Amour

"Quand France 3 est venue faire un reportage devant ma boutique et a voulu m'interroger, je me suis retrouvé bloqué face à la caméra" avoue sans honte Francis Valles. Pourtant, ce boucher installé ici depuis 1975 est plutôt du genre loquace. "J'ai suivi une formation de boucher puis j'ai été apprenti, avant de transformer cet ancien garage en ce qui est depuis 35 ans la boucherie Valles. Au départ, je n'avais que de la viande à disposition, puis le métier a évolué et j'ai du m'adapter".

Francis Valles a toujours travaillé avec sa femme, Elisabeth, et ils n'ont jamais eu d'employé. A l'âge de la retraite, il continue cependant d'ouvrir sa boutique chaque matin, grâce à un emploi-retraite, car "je ne voulais pas m'arrêter d'un coup. J'aime mon métier et j'ai besoin de bouger". A la boucherie, qui a gardé sur sa façade son enseigne d'époque, on trouve bien sûr de la viande, mais aussi de la charcuterie traditionnelle, du traiteur, du fromage et des vins du pays. La spécialité de ceux qui ont habité quelques années juste en face de leur commerce est la paëlla, pour laquelle "les gens se déplacent souvent".



MARC SAUER

Du patrimoine à l'écriture...



“XXVI^{ème} siècle. Ravagée par un déluge biblique 99 ans auparavant, la Terre abrite les survivants dans de grandes cités sous-marines. Lobotomisés par de toutes puissantes corporations, devenus individualistes, les hommes se réfugient dans des mondes virtuels. Leur destin va se retrouver bouleversé après la découverte en mer d'un cocon géant, d'où va sortir un mystérieux garçon tatoué”.

Ce texte pourrait être le synopsis du prochain film de James Cameron ou encore le scénario d'un jeu vidéo développé par les plus grands studios de création, mais non, il n'en est rien ! Il s'agit en fait d'un bref résumé du premier roman de Marc Sauer, auteur agathois qui, lorsqu'il n'écrit pas, s'occupe des animations au Musée de l'Ephèbe du Cap d'Agde. C'est en 2002 que Marc a l'idée de ce roman intitulé “Amaru”, le fils du Dieu Poisson”, mais c'est seulement en 2005 qu'il se met à l'écriture de ce livre qui deviendra le tome 1 d'une trilogie. Depuis l'âge de 14 ans, il écrivait des petites histoires, des scénarios mais jamais rien de très abouti.

Avec Amaru, Marc est allé au bout de son idée et de ses envies. Passionné par les ambiances de science-fiction et d'anticipation, il a fait évoluer son histoire et ses personnages dans “un univers très visuel, très concret avec ses règles, ses dirigeants, ses populations, le tout avec des éléments tels que le clonage, les avatars ou les aliments de synthèse” nous confie-t-il. “Malgré cet univers très complet et détaillé, je n'arrivais pas à terminer l'écriture. En 2006, ma rencontre avec Laurian Roo, tatoueur, a été un véritable déclic. Pour commencer, je me suis fait tatouer sur le bras le personnage principal du roman, Poéma, mystérieux jeune homme tatoué un peu partout sur le corps et qui a éclos d'un œuf cocon. Ensuite, Laurian m'a proposé de dessiner les plans des villes, ainsi que les personnages me donnant

ainsi un aperçu très complet de tous les aspects de l'univers dans lequel évoluait Poéma. Cela m'a réellement aidé pour terminer l'écriture de ce premier volet”. La grande difficulté par la suite, une fois le roman achevé, a été de trouver un éditeur.

Mission impossible, alors Marc a choisi de s'auto-publier et ce grâce au site internet lulu.com. En juin 2009, “Amaru, le fils du Dieu Poisson” était édité.

De sa rencontre avec Laurian, est née une véritable collaboration artistique, qui lui a permis de dérouler toute l'intrigue de ses romans. Aujourd'hui, il est en train d'écrire la suite de sa trilogie. Le tome 2 devrait être disponible au mois de mai 2010 et le tome 3 devrait suivre rapidement. Marc se dit “heureux” de ce projet aujourd'hui abouti, qui lui a, qui plus est, donné à vivre une belle aventure humaine, très enrichissante au niveau personnel. Des projets ? Marc et Laurian en ont de nombreux. Marc écrit des scénarios pour Laurian et Laurian dessine les univers imaginaires pensés par Marc. De cette belle collaboration, qui s'est aujourd'hui transformée en une véritable amitié et complicité, une version BD d'Amaru et pourquoi pas un jeu vidéo verront sûrement le jour, dans les années à venir. Autre projet, celui de réaliser un recueil de toutes les illustrations créées pour les trois tomes, car dans les livres de Marc, aucun des magnifiques dessins de Laurian n'apparaît !

Alors, avis à tous les passionnés des univers de science fiction, empresses-vous de lire ou de vous procurer ce magnifique roman, vous ne serez pas déçus !

* Amaru signifie déluge dans la mythologie sumérienne

> Infos pratiques <

- Pour commander le tome 1 “Amaru, le fils du Dieu Poisson” : www.lulu.com
- Pour suivre l'actualité du roman et découvrir les illustrations de Laurian : www.amaru-trilogie.com
- Laurian Roo : www.laurian-roo.com

Rencontre avec...

...André Tobena Adjoint au Maire chargé des Sports



Agde est une ville particulièrement sportive et ce n'est pas André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports depuis 9 ans, qui nous contredira. Ces derniers mois, de nombreux événements ont été organisés sur notre territoire, tandis que de nouveaux équipements sont en cours de construction ou de lancement. C'est pour faire le point sur ces réalisations, mais aussi pour présenter ce qui constitue la philosophie de l'action municipale en matière sportive, que nous avons interrogé celui qui est mandaté pour la conduire.

Pouvez-vous nous détailler quels sont les grands projets prévus pour 2010 et les années à venir ?

André TOBENA : Tout d'abord, celui du Centre Aquatique qui ouvrira ses portes début 2011. Ce grand espace aura plusieurs vocations. En premier lieu, il servira à tous les scolaires agathois ainsi qu'aux associations de la ville qui pourront profiter d'une piscine de belle dimension dans un cadre magnifique. Ensuite, la partie bien-être permettra aux Agathois, ainsi qu'aux habitants de la Communauté d'Agglomération et à nos nombreux touristes, quel que soit leur âge, de profiter de services associés au bien-être corporel. Enfin, avec un tel Centre, nous allons pouvoir prolonger la période touristique sur les ailes de saison, tout en gardant en vue notre objectif principal : que les gens se sentent bien dans leur ville, dans leur tête et dans leur corps.

L'autre grand projet concerne l'agrandissement du golf du Cap d'Agde. Qu'en est-il exactement ?

A. T. : Sur le plan sportif, il est absolument nécessaire d'agrandir le golf. L'établissement est en effet victime de son succès et croule littéralement sous les demandes d'Agathois et de touristes. Et la liste d'attente s'allonge de jour en jour...

C'est pourquoi nous avons prévu l'aménagement d'un nouveau parcours, sur une superficie de 20 km². Avec ces 9 trous supplémentaires, nous porterons le total à 27, ce qui permettra à chacun de réaliser un parcours complet de 18 trous ou un compact de 9 trous.

Cet agrandissement nous donnera en outre l'occasion d'organiser des compétitions nationales et internationales sur la station du Cap d'Agde.

Enfin, cette extension nous permettra de réhabiliter le site de l'ancienne décharge tout en transformant radicalement l'entrée du Cap d'Agde en un véritable écrin de verdure.

Justement, l'aspect développement durable est très présent dans ces deux projets...

A. T. : C'est en effet l'une de nos préoccupations majeures, qui a été intégrée dans ces deux projets. Pour le Centre Aquatique, tous les matériaux seront recyclables. Les bassins, par exemple, seront en inox, d'où un entretien plus facile, pour des coûts moindres et dans un respect total de l'environnement. Enfin, tout autour du Complexe, nous avons prévu des actions de reboisement afin de contribuer à embellir notre cadre de vie.

Pour le golf, c'est tout le traitement de l'arrosage qui est informatisé, dans un souci d'économie des fluides. Il offrira également un nouveau décor à l'entrée d'Agde, rendant la ville plus belle. Notre but est de donner aux gens envie de se faire plaisir dans un environnement naturel agréable, mais aussi de conserver notre patrimoine tout en allant de l'avant et en se préoccupant de l'héritage que nous laisserons à nos enfants.

Il reste encore deux autres grands projets à développer : la construction d'un troisième terrain sportif sur le complexe des Champs Blancs et d'un terrain synthétique sur le Complexe Rivalta. Ces derniers permettront à nos équipes de football et de rugby de s'entraîner et accueilleront des compétitions.

Je ne voudrais pas oublier la réfection du sol du gymnase Molinié et l'entretien au quotidien des infrastructures existantes pour un plus grand confort et une pratique sécurisée.

Qu'en est-il des grandes manifestations sportives que la Ville d'Agde a organisées ou accueillies depuis le début du mandat ?

A. T. : Nous avons accueilli sur Agde deux étapes du Tour de France, en 2005 puis en 2009, ainsi que deux championnats du Monde de boxe, en 2006 et en 2009. Et ce, sans compter tous les événements pérennes qui ont lieu tout au long de l'année, comme la OUATT et le National Tennis Cup en tennis ou les rencontres professionnelles en sports collectifs.

L'agenda sportif est bien rempli. Tous ces événements amènent un éclairage particulier sur la Ville. Durant la saison estivale, les deux étapes du Tour de France ont ravi les Agathois et les touristes présents, mais aussi ceux qui se sont déplacés spécialement afin d'apercevoir les coureurs. Les deux compétitions de tennis, d'une semaine chacune, permettent, quant à elles, de prolonger la saison estivale. La OUATT, qui se déroule en juin, draine plus de 3 000 personnes. Quant au National Tennis Cup, il accueille plus de 6 000 personnes en octobre.

Bien sûr, nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin. Cette année, pour les 40 ans du Cap, nous organisons plusieurs grandes manifestations sportives, notamment un Grand Prix de la Ville d'Agde de pétanque aux Arènes, en partenariat avec les associations agathoises. La voile sera également à l'honneur, avec, en lien avec la SODEAL, une Inter-ligue sélective d'automne en Optimist. Des embarcations suisses, espagnoles et des pays frontaliers à la France sont attendues pour l'occasion, soit au total quelque 250 bateaux. Enfin, la Fête du nautisme sera l'occasion d'une compétition de planche-rame.

Le championnat du monde WBA de boxe a été le temps fort de cette fin d'année 2009. Quelles sont les retombées d'un tel événement ?

A. T. : Cette grande rencontre de boxe a permis de rassembler autour d'un événement tout le tissu socio-économique agathois mais aussi régional, et tous ont été satisfaits des retombées. Ensuite, cet événement a montré à quel point la Ville d'Agde est dynamique. Réunir 2 600 personnes dans le Palais des Sports, ce n'est pas rien.

C'était également une chance pour nous de mettre un coup de projecteur sur une génération de champions, emmenée par Frédéric Patrac, comme nous en avons rarement eu. L'autre intérêt, sur le plan sportif, a été de valoriser le travail de nos deux associations de boxe, le Boxing Olympique Agathois et le Boxing Club Agathois. Ces deux clubs sont engagés dans la boxe associative auprès de nombreux jeunes, une cinquantaine environ, à qui ils inculquent les valeurs - le respect en particulier - de ce sport de combat.

Le sport à Agde n'est pas seulement constitué de grands événements sportifs, il y a aussi le travail au jour le jour.

A. T. : Le haut niveau n'étant pas une fin en soi, la priorité doit être donnée à la qualité de l'encadrement, à l'éducation des jeunes et à l'implication des associations dans la vie sportive communale. Nous comptons en la matière 61 associations sportives et de loisirs pour 8 300 licenciés, dont 3 000 ont moins de 18 ans.

Au sein du dispositif municipal d'animations sportives et de loisirs, le SLAM, tout est mis en œuvre pour favoriser la pratique des activités de nature dans un environnement choisi, tel que la mer Méditerranée, le Canal du Midi, ou encore les pinèdes. L'autre objectif est de concilier les pratiques sportives pour entretenir ou améliorer la santé et l'intégrité physique des personnes. Aujourd'hui, 650 personnes sont adhérentes au dispositif SLAM et 250 auto-organisés fréquentent régulièrement les aires de jeux.

Dans les écoles primaires de la ville, nous avons 17 éducateurs qui interviennent afin de former les enfants à la pratique du sport, tout en profitant de tout ce que la Ville et son environnement peuvent offrir. En dehors des sports classiques, ils proposent ainsi des courses d'orientation en pleine nature ou de la voile par exemple. Enfin, Agde possède le label Handisport depuis 2001, et, bien qu'il reste beaucoup à faire pour les handicapés, la Ville d'Agde a déjà fait énormément.

Un dernier mot pour résumer la politique sportive de la Ville d'Agde ?

A. T. : Elle est basée sur quatre grands principes : l'aspect éducatif, la protection de l'environnement, l'accès au sport pour tous et l'animation de la Ville, au travers de grands événements.



du conseil

du 10 décembre 2009

Extension du Golf du Cap d'Agde

Lancement d'un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre

Site majeur du Cap d'Agde, le Golf participe de manière de plus en plus significative à l'image et à la vocation internationale de la station. Aussi, la Ville souhaite-t-elle réaliser un agrandissement de ce site. Une opération estimée à 2 000 000 € HT, "avec un taux de subventions recherché de 50 %", et dont les aménagements devront être opérationnels pour la saison estivale 2012.

Comme l'a souligné Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, "ce projet prévoit l'aménagement d'un second parcours de jeu de neuf trous ainsi que des abords paysagers, lesquels permettront également l'embellissement paysager de l'entrée de ville au niveau de la RD 612 à proximité du Petit Pioch et de la Colline Saint-Martin et enfin l'évolution du parcours compact en parcours 9 trous "pitch and put" avec repositionnement. Il prévoit aussi de planter un millier d'arbres. Par ailleurs, des zones ouvertes à la balade seront demandées à l'architecte, comme cela se fait sur certains golfs".

Quant à Thierry Nadal, Adjoint chargé de l'Application du droit des sols, il a précisé que "ce projet d'extension porte sur environ 24 hectares dont il nous reste seulement 1,5 à 2 hectares à acquérir. Une passerelle servira de communication et permettra aux populations de se rencontrer et aux Agathois de découvrir de nouveaux lieux de promenade puisque nous allons ainsi relier les Champs Blancs, le Mont Saint-Martin et le Mont Saint-Loup".

A L'UNANIMITE DES VOTANTS (l'opposition et M. Couquet s'abstenant), le Conseil a approuvé ce projet d'extension ainsi que le lancement d'un appel d'offres ouvert européen pour la maîtrise d'œuvre de l'opération.

aménagement du territoire

Acquisitions à l'amiable de terrains pour l'élargissement de plusieurs voies

Après enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire, le Préfet a déclaré d'utilité publique le projet d'élargissement de plusieurs voies : le chemin du Camping, le chemin et l'impasse de la Charrue et la route de St Vincent. A ce titre, il a déclaré cessibles les parcelles concernées. La Commune a ainsi été autorisée à acquérir soit à l'amiable soit par voie d'expropriation, les terrains dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation de ces projets. Après discussions avec les propriétaires concernés, différents accords à l'amiable ont permis à la Ville de récupérer les emprises nécessaires à la réalisation de ces aménagements. Le Conseil a voté l'ensemble des délibérations à l'UNANIMITE.

- **Chemin du Camping** : Un accord amiable a été trouvé avec les propriétaires des trois parcelles concernées et référencées MS 0366, MT 0479 et MS 0368, qui cèdent celles-ci en échange, pour le premier, de la prise en charge par la Ville des travaux d'achèvement de leur clôture (pour un montant de 466,01€ TTC) et pour les deux autres, de la participation financière de la Commune à la réalisation d'une nouvelle clôture, à hauteur du coût qu'aurait engendré le remplacement à l'identique de leur clôture actuelle (pour un montant de 2 469,93€ TTC pour l'un et de 5 400€ TTC pour l'autre). Montant total de l'opération : 8 335,94€ TTC pour une surface totale de 275 m².
- **Chemin et impasse de la Charrue** : En application du permis de construire, PC 34 003 02P0144 du 8 octobre 2002, la Commune peut acquérir la parcelle MT 0406, d'une surface de 186 m², selon les modalités suivantes : 161 m² à titre gratuit et 25 m² à titre onéreux sur la base de 175€/m², soit 4 375€.
- **Route de St Vincent** : A la demande des propriétaires et dans le cadre de l'opération n°6 du Plan d'Occupation des Sols (alignement à 12 mètres de l'avenue Saint-Vincent), la Commune peut procéder à l'acquisition de la parcelle MB 0318, d'une superficie de 41 m². En accord avec les-dits propriétaires, l'acquisition interviendra à titre gratuit et seuls les frais de notaire seront supportés par la Ville.

DSP Ports et Centre Nautique

De nouvelles tarifications pour la "vie à bord" et la "déconstruction"

Le Conseil a adopté, à la **MAJORITE DES VOTANTS** (M. Couquet et Mme Denestebe votant contre, le reste de l'opposition s'abstenant), l'avenant n°4 au contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des ports et du Centre Nautique.

L'un des points modifiés, et pour lequel le Conseil a émis un avis favorable à la **MAJORITE DES VOTANTS** (M. Couquet votant contre et Mme Denestebe s'abstenant) porte sur l'intégration de deux nouveaux tarifs d'usage des ports de plaisance : la "tarification vie à bord" et différents tarifs pour la déconstruction de navires, qui seront applicables dès 2010.

La "tarification vie à bord" vise à résoudre le problème de l'habitat permanent sur les bateaux. Ce phénomène, connu et subi par la plupart des ports de plaisance, entraîne pour l'exploitant du Port un surcoût en termes de consommation de fluides et d'électricité et de traitement des ordures ménagères. Sans oublier que l'intéressé échappe totalement aux éventuelles taxes foncière ou d'habitation auxquelles il pourrait être assujéti. En l'état actuel de la législation du droit portuaire, aucun texte n'autorise la Ville à prohiber la résidence permanente sur son bateau. Aussi, après inventaire et localisation précis du nombre de résidents permanents dans le Port du Cap d'Agde, il a été décidé d'encadrer ce phénomène voire de le contrôler ou essayer de le limiter, par la création d'un tarif spécifique aux caractéristiques suivantes :

- Surfacturation de 95€/mois du plaisancier habitant permanent de novembre à avril, soit un forfait annuel d'un montant de 570€.
- Continuation de la facturation de la domiciliation à la Capitainerie desdits plaisanciers afin de contrôler au mieux leur nombre.
- Dans l'hypothèse où le plaisancier permanent peut justifier du paiement d'une taxe d'habitation sur la commune d'Agde, il sera exonéré de cette surfacturation.

En deuxième lieu, les bateaux à l'abandon, en fin de vie ou hors service, peuvent constituer une source de pollution biologique mais aussi visuelle, ainsi qu'un risque pour la faune et la flore marine. C'est pourquoi, après mûre réflexion sur ces problèmes qui perdurent et pénalisent les plaisanciers, la mise en place d'une filière de déconstruction de navires, répondant aux règles environnementales en vigueur, va voir le jour prochainement. Dans ce cadre, la SODEAL va s'occuper de la prospection auprès des plaisanciers, des démarches auprès des administrations des Douanes et des Affaires maritimes pour le compte des plaisanciers souhaitant que leurs bateaux soient démantelés. La déconstruction sera confiée par la SODEAL à une entreprise de son choix et cette dernière interviendra dans la Zone Technique. Toutes les étapes de la déconstruction se feront sous le contrôle d'un agent assermenté de la SODEAL. La tarification à appliquer est en fonction de la catégorie de chaque navire et prend en charge toutes les démarches réglementaires, jusqu'à l'élimination administrative de l'embarcation.

en BREF et à L'unanimité

- Attribution de subventions à 2 associations
 - Une subvention de fonctionnement de 7000€, sur l'année 2009, à l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Agde (MJC). Celle-ci doit permettre de couvrir l'augmentation des charges de fonctionnement liée au départ en retraite de l'ancien directeur, numériquement non remplacé.
 - Une subvention de 1000€ pour l'Amicale des Sapeurs-Pompier.
- Demande de subvention pour la restauration d'un tableau

Comme l'a expliquée Yvonne Keller, Adjointe aux Affaires Culturelles, "la Ville souhaite poursuivre la campagne de restauration qu'elle a entreprise pour assurer la remise en état du patrimoine mobilier conservé dans ses églises. C'est dans ce cadre qu'il est proposé de réaliser la restauration d'une huile sur toile de la fin du XVII^{ème} siècle "La Crucifixion". Le coût de la restauration est estimé à 6 500€ HT". Le Conseil a donc décidé de solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de la DRAC, du Département, de la Région et de l'Europe.
- Dématérialisation des actes : convention avec la Sous-Préfecture

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, et dans une logique de dématérialisation et de simplification administrative, la Ville a décidé de passer à la télétransmission des actes administratifs. Pour se faire, elle se doit de signer une convention avec la Sous-Préfecture de Béziers. Cette télétransmission devant s'effectuer de manière sécurisée, elle se doit aussi de passer par une plateforme homologuée, afin d'assurer l'identification et l'authentification de la Collectivité, l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des données. C'est pourquoi elle a adhéré le 10 septembre 2009 à l'ADULLACT, autorité de certification exploitant la plateforme de télétransmission des actes S'LOW.

Coopération décentralisée Agde-Tata

Conventions avec l'Agence de Développement des Provinces du Sud (Maroc) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse - UNANIMITÉ

Depuis avril 2009, Agde et la commune urbaine de Tata au Maroc sont liées par un partenariat de coopération décentralisée, dont l'axe central porte sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les accords de coopération ont été signés le 6 mai 2009. Dans le cadre du volet eau, il convient de réaliser une étude portant sur l'élaboration d'un schéma directeur du réseau d'assainissement des douars périurbains du centre de Tata. Afin de disposer d'un appui opérationnel de qualité qui assure la bonne réalisation de l'étude, il est nécessaire de signer une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec l'Agence de Développement des Provinces du Sud (Maroc). En outre, il a été proposé de signer une convention de partenariat pour le financement de cette étude avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la ville d'Agde. A noter que la participation des partenaires au plan de financement dont le budget prévisionnel estimé à 70 000€ est déclinée comme suit : 70 % = Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, soit 49 000€ (versée à la Ville d'Agde en deux tranches, soit 30 % à la signature de la convention et 70 % à la réalisation) ; 10 % = Ville d'Agde, soit 7 000€ et 20 % = Commune urbaine de Tata, soit 14 000€.

Une force alternative

Depuis deux ans, nous, élus d'Agde à Venir, fidèles à nos engagements, travaillons, avec conviction et responsabilité, à la construction d'une force alternative au sein du conseil municipal comme auprès de la population agathoise.

Fort de l'expérience acquise au fil des dossiers, des rencontres et échanges avec les Agathois lors des forums débat, nous n'avons cessé d'avancer des propositions concrètes face aux décisions prises par la municipalité lorsque celles-ci ne nous semblent pas convenir à l'intérêt général. C'est ainsi que nous avons proposé de :

Dans le domaine du Tourisme

- Développer des offres touristiques culturelles, promouvoir et commercialiser notre patrimoine et notre centre historique ce qui aurait pour effet de prolonger la saison.
- Réaliser des actions dans l'éco-tourisme en s'appuyant sur les voies d'eau maritimes et fluviales pour mettre en place un véritable réseau de coches d'eau, aux horaires réguliers et multiples, en partenariat avec les bateaux promenade, basés sur des tarifs attractifs, incitant la population à circuler entre les 3 pôles de notre commune.
- Se placer dans la dynamique de la démarche nationale de qualification touristique, inciter et accompagner les acteurs touristiques dans l'obtention de labels qualité de façon à se démarquer de nos concurrents et de bénéficier d'une communication nationale relayée par la Région.
- Mettre en place un véritable site Internet communautaire et participatif pour développer des plates formes d'échanges afin que notre destination gagne en attractivité et en notoriété.

Dans le domaine de l'urbanisme

- Construire une piscine au coût maîtrisé en lieu et place de la piscine dénommée "centre aquatique" à 21 millions d'euros. Réaménager la piscine "Carayon" comme cela a été le cas sur la commune de Frontignan.
- Construire une véritable salle des fêtes plutôt qu'acheter un étage à un investisseur privé et s'endetter avec une salle pseudo polyvalente à plus de 4 millions d'euros.
- Programmer des actions susceptibles d'être pourvoyeuses d'emplois et développer des "niches économiques" dans les métiers de l'eau, ce qui permettrait de réduire le taux de chômage qui dépasse dans notre ville les 25 %.

Sur le dossier du Cœur de Ville

- Rompre le contrat avec la SEBLI (qui n'a réalisé en 5 ans que 16 % de l'objectif initialement prévu) et reprendre la maîtrise des opérations en instaurant une véritable politique de revitalisation du cœur de ville.
- Implanter des services publics en centre ville plutôt que délocaliser ceux existants.
- Mettre en tourisme notre patrimoine et le commercialiser.

Ce catalogue de propositions n'est pas exhaustif mais malheureusement notre maire reste sourd et hermétique, une façon sans doute de vouloir masquer le fait que lui et sa municipalité s'enfoncent dans des dérives financières et peinent manifestement à trouver les bonnes solutions pour relancer l'économie locale et créer des emplois. Le débat démocratique, nécessaire au quotidien pour le bien de tous, ne peut dans ces conditions avoir lieu, au détriment des Agathois, inutilement pris en otage.

Pour un débat démocratique utile

Nous répétons assez souvent la nécessité qu'il y a pour toute Municipalité d'avoir face à elle une Opposition constructive pour ne pas exprimer notre satisfaction lorsque celle-ci se décide à sortir des polémiques stériles pour énoncer quelques propositions.

Il n'en reste pas moins qu'un débat démocratique n'est éclairant que s'il se fait de manière honnête, sans manipuler la réalité et les chiffres.

Ainsi, s'agissant du Centre Aquatique, dont l'Opposition ne cesse, à chacune de ses interventions, d'alourdir les coûts, il est utile de rappeler, à nouveau, qu'il s'agit d'un investissement non pas de 21 millions d'euros mais de 16 millions d'euros, ce qui correspond au coût d'un équipement de cette nature, dont la vocation est aussi touristique.

Pour ce qui est de la réhabilitation du Cœur de Ville, on nous dit qu'il serait utile d'implanter des services publics en son sein. En effet, l'Ecole de Musique, avec près de 400 élèves, est aujourd'hui un beau succès de fréquentation et le futur Office de Tourisme va permettre de mieux faire rayonner notre patrimoine en lui donnant une véritable visibilité. Quant à installer de nouveaux services municipaux dans l'actuelle Maison du Cœur de Ville, c'est devenu totalement impensable depuis les aménagements qui ont été réalisés il y a 15 ans.

Bien s'opposer, ce n'est pas non plus ouvrir des portes ouvertes depuis bien longtemps, qu'il s'agisse du développement de l'éco-tourisme ou de la valorisation du patrimoine. Ces deux objectifs sont au cœur de notre stratégie depuis l'élaboration de notre projet de ville "Agde, Archipel de Vie". Le succès rencontré par le sentier sous-marin créé il y a 3 ans est venu démontrer, si cela était nécessaire, le rôle que pouvait jouer notre patrimoine naturel dans la valorisation de notre destination.

L'extension du Golf s'inscrit dans cette logique en contribuant à embellir le Mont Saint-Martin et en favorisant la promenade sur ce site des golfeurs et de ceux qui ne le sont pas.

Est-il utile de relever une nouvelle fois ce débat incompréhensible autour de la réhabilitation du Moulin des Evêques ? L'Opposition devrait nous féliciter, au contraire, d'avoir trouvé un investisseur pour nous aider à réaménager cet élément important de notre patrimoine, avec les résultats que chacun peut désormais constater.

Quant à la nécessité de développer l'offre touristique culturelle afin de prolonger la saison, c'est un argument qui est au cœur du projet intercommunal que le Député-Maire a proposé à l'ensemble des collectivités du Bassin de Thau, afin de rassembler dans un même territoire les villes d'Agde - Sète et Pézenas, qui constituent un véritable triangle d'or dont la complémentarité renforcera l'attractivité.

Votre actu en bref

Téléthon 2009

19 037,13 euros collectés

19 037,13 euros ont été récoltés pour la 23^{ème} édition du Téléthon. La somme est belle, d'autant plus belle qu'en cette année de crise internationale, on aurait pu s'attendre à ce qu'elle soit bien moindre.

Mais c'était sans compter sur la générosité des bénévoles et des Agathois.

Des bénévoles qui ont été mis à l'honneur le 30 janvier dernier, lors d'une cérémonie organisée en Salle des Fêtes.

En présence du Député-Maire Gilles D'Ettoire et de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal chargé des

Festivités et Animations, Raymond Carré, du collectif Agathon, a donné les chiffres officiels avant de remercier chaleureusement toutes les personnes présentes. *"Tant que la maladie existera, nous aurons besoin de vous"*. Le Député-Maire a tenu lui aussi à les remercier. *"Je sais que l'on peut compter sur vous et que vous faites toujours preuve d'imagination pour renouveler d'année en année les animations autour du Téléthon. Nous devons tous continuer le combat et vous pouvez compter sur notre soutien pour que le Téléthon soit, en Agde, une réussite. La somme récoltée cette année en est le témoignage, et, je l'espère, sera encore plus importante l'année prochaine"*.

Les remerciements se sont achevés avec la diffusion d'un film réalisé par Agdimage, qui retrace les animations marquantes de ce Téléthon 2009, dont la descente aux flambeaux et le rôti de 160 mètres préparé par l'équipe de la Boucherie Nicolas. Au final, chaque personne ou association s'est vue remettre un diplôme nominatif pour sa participation. Toutes seront là en décembre prochain pour la 24^{ème} édition.



Generosite

1 000€ DE DONS à 2 ASSOCIATIONS

En marge de la cérémonie des vœux aux acteurs du tourisme, qui s'est tenue le 21 janvier dernier, le Conseiller Municipal Gaby Ruiz, en sa qualité de président de l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste, a remis à chacun des représentants de la SNSM et de l'AFM un chèque de 500 euros, fruit de la générosité des participants au dernier bain de l'année 2009. Une coquette somme, dont MM. Raymond Bresson et Raymond Carré l'ont tour à tour remercié en l'assurant qu'ils en feraient bon usage. Quant à Gaby Ruiz, il a conclu en donnant à tous rendez-vous pour la 22^{ème} édition du dernier bain de l'année, 40^{ème} et ultime événement de cette année anniversaire pour le Cap d'Agde.



Ca roule pour les sports et la Ludothèque !

Un minibus pour le Département Sport

Le Département Sport a ainsi fait l'acquisition d'un nouveau minibus de 9 places, financé par la publicité. C'est la société Info-Com qui a démarché les annonceurs, dont les logos ornent désormais la façade et la carrosserie du véhicule,



lequel servira au SLAM, au Département Sport, ainsi qu'aux écoles sportives d'Agde. Par ailleurs, la Ville louera ce minibus aux associations qui en auront besoin pour transporter les enfants lors de compétitions sportives. C'est en présence d'André Tobena, Adjoint aux Sports, de Richard Druille, Adjoint

chargé de la Vie Quotidienne et de l'Environnement et de Pierre Mourey, l'un des annonceurs, que le minibus a été officiellement réceptionné le 2 décembre dernier. Comme l'a précisé André Tobena, "il permettra à Agde d'être encore plus dynamique et encore plus proche de ses jeunes, afin de les aider à accomplir au mieux leurs passions sportives".

Une "Ludomobile" pour le CCAS

Après avoir déménagé, le 1^{er} décembre 2009, dans les locaux du guichet Petite Enfance, au rez-de-chaussée du CCAS, voilà la Ludothèque aujourd'hui dotée d'une "Ludomobile" ! Celle-ci permettra à deux animatrices de proposer des activités autour du jeu en allant à la rencontre des Agathois, petits et grands, au travers des structures municipales comme les crèches, les écoles, les foyers du 3^{ème} âge ou même le Centre de Soins Polyvalent.

Le véhicule a été officiellement réceptionné le 21 janvier dernier par le Député-Maire Gilles D'Ettore, Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la solidarité municipale et Vice-Présidente du CCAS et Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général, en présence des administrateurs du CCAS et des élus de la Ville.

Le CCAS souhaite d'ailleurs dans un avenir proche développer d'autres projets, comme le prêt de jeux, la réorganisation de l'accueil du public dans ses nouveaux locaux, voire la création d'un "Ludobus" afin d'aller à la rencontre de tous les publics de notre Archipel.

Tout un programme...



ILLUMINATIONS DE NOËL

BRAVO AUX LAUREATS DU CONCOURS 2009 !

Pour la soixantaine de participants au concours des Illuminations de Noël 2009, l'heure du verdict a sonné le 15 janvier dernier, lors de la remise des prix organisée à l'Hôtel de Ville Mirabel. Avant que Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Festivités, ne dévoile le palmarès, Sébastien Frey, Conseiller Général et Premier Adjoint au Maire, a félicité l'ensemble des concurrents "pour leur investissement qui, au-delà de l'illumination de leur maison ou de leur devanture, a participé à celle de toute la ville durant la période des fêtes". Après les conseils DD (Développement Durable) du Conseil Municipal des Jeunes, car "les illuminations, c'est bien joli, mais ça consomme de l'électricité !", conseils qui vont être repris dans un dépliant et distribués aux participants 2010, Gaby Ruiz a appelé les gagnants 2009. Les particuliers et plaisanciers se sont vus remettre, en plus de leurs cadeaux (dont des stages au Golf et au CIT), une représentation de l'Ephèbe d'Agde. Les commerçants ont quant à eux remporté 1/4 ou 1/8^{ème} de page de publicité dans le magazine Cap Infos. Enfin, tous les participants se sont vus remettre une gravure de Christian Henry, créateur agathois qui exposera prochainement ses œuvres au Moulin des Evêques.

Les gagnants 2009

Catégorie particuliers

- 1^{er} : Cathy et Michel Manzanares, Agde
- 2^{ème} : Thérèse Barrot, Agde
- 3^{ème} : Thierry Bonsignour, Le Grau d'Agde

Catégorie plaisanciers

Annie Vernet

Catégorie commerçants

- 1^{er} : L'Adagio - Le Grau d'Agde
- 2^{ème} : Express Fleurs - Agde
- 3^{ème} : Little VIP - Le Cap d'Agde

COMMEMORATION

Hommage à Charles Miquel

Le froid qui régnait en ce samedi 16 janvier 2010, jour anniversaire de la mort de l'aspirant Charles Miquel, n'était pas sans rappeler celui de la petite ville de Prusse orientale au dessus de laquelle son avion disparut lors d'un combat en 1945. Un temps de circonstance donc pour rendre hommage au jeune pilote, qui avait étudié au collège d'Agde.

Pour l'occasion, le Député-Maire Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Conseiller Général et 1^{er} Adjoint au Maire, Rémy Glomot, Conseiller Municipal chargé des Associations patriotiques, les élus d'Agde, le Général Hubac, Robert Raluy, Maire de Bessan, la famille de Charles Miquel, les autorités militaires de l'Armée de l'Air, les associations patriotiques, les porte-drapeaux et un public venu nombreux se sont rassemblés pour lui rendre hommage, devant la stèle commémorative qui lui est dédiée.

Après les dépôts de gerbes, la nièce de Charles Miquel a ouvert les discours en retraçant la vie de son oncle né en 1920 à Bessan et porté disparu, à tout juste 24 ans. Le Docteur Fages, conservateur du Mémorial Normandie Niemen situé en Normandie, a ensuite pris la parole pour rappeler l'histoire de ce régiment auquel le jeune homme appartenait,



avant que les membres du Conseil Municipal des Jeunes ne lisent la dernière lettre qu'il avait écrite à ses parents. Quant au Député-Maire d'Agde, il a salué la mémoire de celui *"qui fut un véritable héros, comme le fut à la même époque l'Agathois Jean Roger. Aujourd'hui, c'est toute une cité qui rend hommage à cet homme et à travers lui, à tous ceux qui se sont battus avec courage pour défendre la France et ses valeurs. Charles Miquel restera à jamais dans l'éternité nationale"*.

Cette cérémonie a conclu une semaine d'hommage puisque du 12 au 17 janvier, une exposition dédiée à Charles Miquel et au régiment du Normandie-Niemen était proposée au Palais des Congrès du Cap d'Agde. L'occasion d'admirer une vingtaine de maquettes d'avions, dont la réplique exacte du yack de Miquel, réalisées par M. Lacam et l'atelier modélisme du Jardin de la Calade.



MLI

Pour l'insertion professionnelle et sociale des 16-25 ans



La Mission Locale d'Insertion (MLI) du Centre Hérault couvre un territoire allant d'Agde à Bédarieux, incluant ainsi la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. C'est une équipe de 18 personnes œuvrant sur 3 antennes et recevant plus de 3 000 jeunes par an. Elle a notamment en charge de proposer des solutions aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification et s'appuie pour cela sur les dispositifs mis en place par l'État, le Conseil Régional, le Département et les Communes.

Installée dans les locaux de la Maison de l'Entreprise, l'antenne d'Agde propose aux jeunes un service de proximité. Pour ceux qui rencontrent des difficultés de déplacement, des permanences hebdomadaires sont également organisées à Bessan, Portiragnes et Vias. L'équipe technique est à leur disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermetures le lundi matin et le vendredi à partir de 16h30).

Les jeunes peuvent bénéficier sur place d'un ensemble de services :

- Pôle multimédias avec connexion Internet
- Accès aux offres d'emploi ANPE
- Espace documentaire en libre accès
- Photocopieuse, fax, téléphone
- Prêts de cyclomoteurs.

Les conseillers sont à leur écoute pour élaborer un projet professionnel, les orienter sur des formations adaptées, faire le lien avec les entreprises, les accompagner dans leurs recherches d'emplois... En fonction de la situation de chacun, des solutions individualisées sont proposées. Les plus éloignés de l'emploi peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé : c'est le programme CIVIS.

La MLI peut enfin les aider à résoudre des problèmes de la vie quotidienne (logement, santé, transport, accès aux droits, loisirs, aides financières...).

C'est dans la prise en compte de l'ensemble des problèmes que pose l'insertion professionnelle et sociale que réside du reste la spécificité des Missions Locales.

Pour un rendez-vous ou pour plus d'information :

MLI Centre Hérault
Antenne d'Agde
 36 rue Jean-Jacques Rousseau
 34300 AGDE
 Tél. 04 67 01 07 90
mlicentreherault.agde@wanadoo.fr



Rame traditionnelle

On est LES CHAMPIONS,
 on est LES CHAMPIONS !

C'était le 22 avril 2009 à Port-la-Nouvelle. Ce jour-là, l'équipage agathois de rame traditionnelle devenait champion de France. Trois ligues régionales s'affrontaient alors pour l'obtention du titre national : PACA, Languedoc et Rhône-Alpes. L'équipage des Agathois qui a remporté la compétition est mixte. Il est composé, dans le banc n°1, de Jean-Louis Montels et de Frédéric Lefevre. Dans le banc n°2, c'est une histoire de famille, avec Florence Farenc et sa sœur Corinne. Christophe Jadot et Nadine Farenc composent eux le banc n°3. Et le barreur de l'équipage n'est autre que Daniel D'Isanto. A noter également la participation de Michel Tardi, qui a fait quelques remplacements lors des phases de qualification.

Vendredi 29 janvier, au Palais des Sports, la Ville d'Agde a rendu hommage à l'équipe au grand complet en lui remettant un trophée. Le Député-Maire Gilles D'Ettore, présent aux côtés de son Adjoint aux Sports André Tobena, a salué "la performance de tout l'équipage qui pratique un sport très exigeant et qui demande endurance, capacités physiques et technicité. Vous portez haut les couleurs de la Ville et je vous souhaite de réitérer cet exploit en 2010".

à noter

Jusqu'au 24 avril La vérité est tailleur

Exposition hommage à Guy Arnoux, créateur du Site des Métiers d'Art disparu en décembre dernier. Une dernière occasion d'admirer le travail de ce couturier qui a travaillé 10 heures par jour jusqu'à la fin de sa vie avec un objectif : magnifier le corps de la femme. Son travail associe le chatoiement des couleurs à une luxuriance de tissus.

Le 28 mars Raid de l'Archipel

5^{ème} édition de cette compétition sportive qui enchaîne, sur plus de 30 km, course à pied, kayak, course d'orientation et VTT. Pour les 40 ans du Cap, l'accueil se fera au Centre International de Tennis et une loterie "anniversaire du Raid" sera organisée. Sans oublier quelques surprises à la clé ! Détails et bulletin d'inscription sur le site internet de la Ville !

Du 15 au 18 avril Festival de l'Humour

Durant quatre soirées, le Palais des Congrès du Cap d'Agde accueillera le Festival de l'Humour. Au programme de cette 7^{ème} édition : Patrick Timsit dans "The one man stand up show", le Duo des Non dans "Tel est Bourcagnewx", Christelle Chollet dans "L'Empiaffée" et Daniel Villanova dans le quatrième et dernier volet de ses "Quatre saisons" : "L'Été". Nos zygomatiques vont encore être mis à rude épreuve ! RV à 20h30. Tarifs : 35 euros (P. Timsit), 30 euros (L'Empiaffée) et 25 euros (Duo des Non et Daniel Villanova)

En mars et avril Du côté de la Saison Culturelle...

• Le 20 mars

"Chat en poche". Une comédie de Georges Feydeau racontant les déboires d'un négociant en sucre qui engage "chat en poche", c'est-à-dire sans l'avoir vu, un jeune ténor et se trompe de personne, d'où un florilège de quiproquos et autres imbroglios.

• Le 7 avril

"La Seule certitude que j'ai, c'est d'être dans le doute". Un texte de Pierre Desproges interprété par Christian Gonon, membre de la Comédie Française. Ce spectacle, qui a été monté dans le cadre des Cartes Blanches aux Comédiens-Français, offre l'occasion de réentendre ou de découvrir l'univers grinçant et poétique de l'un des plus grands humoristes français du 20^{ème} siècle.

• Le 27 avril

"Le diable rouge" d'Antoine Rault. Une plongée au temps de Louis XIV, Mazarin et Anne d'Autriche, servi par un plateau éblouissant (Claude Rich, Geneviève Casile...) dans un décor d'une somptuosité parfaite, d'ailleurs récompensé aux Molières 2009.

En mars et avril Vos rendez-vous sportifs et ludiques

- Grand Prix du Golf du Cap d'Agde, les 20 et 21 mars
- Open de Poker de la Ville d'Agde, du 3 au 11 avril
- Jeux de Pâques, du 4 au 18 avril
- Festival de Tarot, du 16 au 18 avril
- Festival de Ligue de billard 3 bandes, le 17 avril
- Les Arts dans la rue, du 19 avril au 2 mai

Plus d'événements et d'infos sur le site de la ville :
www.ville-agde.fr

etat CIVIL

NAISSANCES

MONTELS Nino – FABRI--BAILLES Baptiste – BOULAHIDID Sarah – ROYER Mathis – BONET Lucia – CADIERGUES Axel – REITER Paul – MASSOT--HARVENT Selène – SABATIER Anatole – SANCHEZ Maylan – DUMONT Mélanie – ALLIEN Oscar – PACULL Clément – TAVASSOLI Alexandre – LEBOFFE Mathys – CATANZANO Lola – CAVERO Tymeo – AARABI Amine – THERON Tiffaine – MARTINEZ--PATRAC Pablo – CAZES Isabelle – TERRUEL--MERCIER Milana – BALOGH--GOULARD Alexandre – BARAKA Neila – REY Miley – LOPEZ Maëlys – GARCIA Raphaël – BENAMAR Moundir – SORLI Lohan – AZEMAR Paméo – MARTIN Ilana – MOITEAUX Yumiko – FOURNIER Shayna – LE MAGOUROU Lola – SALADINO--RAMLA Savannah – SIMON Noa – EL YAMANI Elyesse – LEROY Lily – FORESTIER Juliette – SAFSAF Bensalem – SMAIN Yacine – GRIET Nathan – OMMHMMED Selma – CHARPIOT Nolan – PROU Alexis – LAGET -- COSTES Léo – FERNANDEZ Roman – LEPELLETIER Emma

MARIAGES

AZIROU Fethi et BUCKMAN Maryse – MARTELLON Frédéric et RAMIREZ TABARES Leidy

DECES

MICHAVILA Georges, 74 ans – MENAGER Moïsette, 85 ans – FAGOT Eric, 42 ans – ISOIR Paul, 88 ans – DAVID Jean, 81 ans – MAURIN Anne-Marie épouse RIEU, 85 ans – GORAIN Albert, 96 ans – SERRES Yvonne veuve TONDUT, 100 ans – BOLBENES Clotilde veuve ABRIC, 95 ans – GALABRUN Simone épouse MARC, 88 ans – GAST Pierre, 58 ans – REVELIN Mireille épouse CELLIER, 63 ans – BELLUSCI François, 88 ans – LEROUX Huguette épouse PROCH, 67 ans – MENU Mauricette épouse MILLET, 76 ans – RAYE Jean-Pierre, 51 ans – RIVOT Jean, 73 ans – AUDRY Alain, 63 ans – ZEMOULI Ali, 87 ans – CASTEL Jean, 86 ans – POULAIN Jean, 81 ans – HERMELIN Brigitte épouse SEGUR, 50 ans – GAMOND Daniel, 71 ans – WOLTERS Adolphine veuve TRZESICKI, 87 ans – RIBES Monique épouse CAMBOULIVE, 58 ans – RAYNAUD Paulette épouse JACQUES, 89 ans – MIRAMONT Jeanine, 83 ans – BEOLET Georges, 89 ans – RONSAUX Monique veuve MILANDRE, 82 ans – ALLEMAND Guy, 48 ans – DIAZ Mariano, 82 ans

La Ville d'Agde et l'Association Master Kick présentent



sous l'égide de la Fédération Française de Sports de Combat et Disciplines Associées

Samedi 13 mars 19h30
Palais des Sports Agde

Championnat d'Europe
WAKO-PRO

Francis Tavarès vs **Nicola Bozic**
France vs Croatie



7^È

TROPHEE
L'ÉPHEBE
KICK-BOXING

Billetterie

Prévente : 15 €, Office de Tourisme du Cap d'Agde, Bulle d'Accueil
ou 20 €, le soir même sur place

